

Univerzita Karlova

Filozofická fakulta

Ústav románských studií

Bakalářská práce

Barbora Musilová

Le lexique du français maghrébin et sa présence dans Le Petit Robert

The vocabulary of Maghrebi French and its presence in “Le Petit Robert”

Praha 2024

Vedoucí práce: doc. Mgr. et Mgr. Radka Mudrochová, Ph.D

Poděkování:

Srdečně děkuji doc. Mgr. et Mgr. Radce Mudrochové, Ph.D za odborné vedení této práce, za cenné rady a zejména za trpělivost a čas, který mi věnovala.

Prohlášení:

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze, dne _____

Barbora Musilová

Abstrakt

Tato bakalářská práce je zaměřená na francouzský jazyk užívaný v Maghrebu a výskyt jeho slovní zásoby v obecných slovnících. Práce ukazuje pozici francouzského jazyka ve frankofonní Africe se zvláštním důrazem na region Maghrebu. Odkrývá část historie, která stojí za vznikem současné situace francouzštiny v těchto místech. Práce zároveň nabízí komplexní pohled na pozici francouzského jazyka vůči jiným jazykům užívaným ve frankofonních částech Afriky. Praktická část této práce mapuje originální výrazy z maghrebské francouzštiny a jejich zastoupení v internetové verzi slovníku „Le Petit Robert“. Seznam výrazů je doprovázen detailní lingvistickou analýzou. Tato analýza se skládá z identifikace slovního druhu, původu výrazu, možných způsobů použití, významu a dalších případných parametrů. V práci se také sleduje výskyt slovní zásoby maghrebské francouzštiny podle Jaromíra Kadlece, který se jí věnuje v několika kapitolách knihy „Francouzština v Africe“, v online slovníku Le Petit Robert. Práce nabízí také porovnání těchto výrazů v různých slovnících francouzského jazyka.

Klíčová slova:

Maghreb, maghrebská francouzština, africká francouzština, výrazy z Maghrebu, Le Petit Robert, slovník francouzského jazyka

Abstract

This bachelor thesis focuses on the French language used in the Maghreb and the occurrence of its vocabulary in general dictionaries. The thesis shows the position of the French language in Francophone Africa with special emphasis on the Maghreb region. It reveals part of the history behind the emergence of the current situation of French in these places. The work also offers a comprehensive view of the position of the French language in relation to other languages used in Francophone parts of Africa. The practical part of this thesis maps the original expressions of Maghrebi French and their representation in the online version of the dictionary "Le Petit Robert". The list of expressions is accompanied by a detailed linguistic analysis. This analysis consists of the identification of the word type, the origin of the expression, the possible uses, the meaning and other possible parameters. The thesis also traces the occurrence of the vocabulary of Maghrebi French according to Jaromír Kadlec, who deals with it in several chapters of the book "Francouzština v Africe", in the online dictionary Le Petit Robert. The work also offers a comparison of these terms in various French language dictionaries.

Key words:

Maghreb, Maghrebi French, African French, Expressions of Maghreb, Le Petit Robert, French dictionary,

Table des matières

Introduction.....	9
1 « Maghreb » dans une perspective géographique et culturelle	11
1.1 Définition du Maghreb	11
1.1.1 Une délimitation complexe	11
1.1.2 Les pays francophones du Maghreb.....	12
1.1.3 La classification problématique de certains pays	13
1.2 La francophonie maghrébine.....	13
1.2.1 L'arrivée du français au Maghreb.....	14
1.2.2 Le rejet de la francophonie.....	16
2 Le statut du français au Maghreb	17
2.1 Le plurilinguisme	17
2.2 Les politiques linguistiques aux pays maghrébins	19
2.2.1 L'Algérie.....	19
2.2.2 Le Maroc	20
2.2.3 La Tunisie.....	21
2.3 Le français par rapport aux autres langues.....	22
2.3.1 La langue de réussite sociale.....	22
2.3.2 Le français comme un héritage colonial	23
3 La langue française du Maghreb	24
3.1 Les spécificités du français maghrébin	24
3.1.1 L'influence des langues arabe et berbère.....	24
3.1.2 L'intégration des emprunts à l'arabe	25
3.1.3 L'intégration des emprunts au berbère	27
3.2 Le lexique d'origine maghrébine	28
3.2.1 Les emprunts à l'arabe	29
3.2.2 Les emprunts au berbère	30

3.2.3	La position des emprunts en France	31
	Synthèse	32
4	La recherche lexicologique	34
4.1	Étymologie	35
4.1.1	Les emprunts lexicaux.....	36
4.2	Morphologie des emprunts lexicaux	38
4.2.1	Catégorie grammaticale.....	38
4.2.2	Formation du pluriel et du féminin	40
4.2.3	Le verbe <i>youyouter</i>	41
4.3	Niveau de la langue	42
4.3.1	La position des emprunts lexicaux	43
4.3.2	Les emprunts lexicaux et les variétés régionales	44
4.4	La sémantique des emprunts lexicaux.....	46
4.4.1	Les domaines thématiques des emprunts	47
4.4.2	Les équivalents possibles en français standard	48
4.5	Conclusion de la recherche.....	48
5	Comparaison du lexique maghrébin de Kadlec et du Petit Robert	50
5.1	Les emprunts à l'arabe et au berbère.....	51
5.2	Les emprunts aux autres langues.....	52
6	La présence du lexique maghrébin d'autres dictionnaires	54
6.1	Le CNRTL.....	56
6.2	Le Larousse	57
6.3	Le Wiktionnaire.....	58
6.4	L'Usito.....	59
	Conclusion	60
	Résumé en français	62
	Résumé en tchèque	64

Bibliographie	66
Sitographie.....	69
Liste des tableaux	70
Liste des graphiques	71
Annexe.....	72

Introduction

Le monde bouge et c'est le mouvement grâce auquel le lexique s'enrichit constamment. Les variétés régionales, les régionalismes et toutes les modifications linguistiques représentent le résultat du contact quotidien entre plusieurs langues. En cas du français, cette langue est pleine d'emprunts à l'anglais, au latin, au grec et aux beaucoup d'autres langues, mais le français a également adopté un grand nombre de mots arabes. Implémentation de ces mots a été réalisée surtout sur le territoire de la région maghrébine, où les cultures arabophones, berbérophones et francophones se mélangeaient. Certains emprunts sont couramment utilisés par les locuteurs français dans tout le monde, d'autres restent utilisés uniquement dans les pays maghrébins. Néanmoins, des dizaines d'eux peuvent être trouvés dans les dictionnaires généraux du français.

Le lexique du français maghrébin et son analyse peuvent mettre en évidence le contexte culturel et social de la région ainsi qu'une situation linguistique dans les anciennes colonies françaises. Une analyse peut montrer comment ces mots s'adaptent à la langue française. De plus, un travail concernant le lexique maghrébin pourrait attirer l'attention à l'influence des pays maghrébins à la langue française et la francophonie en général.

Les parties théoriques se concentrent sur le contexte historique, culturel et politique de l'usage du français au Maghreb. La complexité de la délimitation du Maghreb va être expliquée et le travail va aborder la problématique du rejet de la francophonie dans les différents pays maghrébins. D'un point de vue historique, il est important d'expliquer l'arrivée du français au Maghreb durant la période de la colonisation et les conséquences. La position du français dans les différents pays maghrébins est inconstante, il faut révéler donc les raisons pour lesquelles le statut du français au Maghreb change souvent et pourquoi il est également différent dans chaque pays du Maghreb. Les différents pays et ses différentes politiques linguistiques donnent des statuts divers au français, les langues dominantes sont l'arabe et le berbère, les deux qui ont la plus grande influence sur le français en ce qui concerne les mots empruntés. La dernière partie théorique traite le sujet d'adaptation des emprunts lexicaux et les modifications légères et graves qui se sont créées sous l'influence des langues arabe et berbère. En même temps, le travail va parler des particularités du français maghrébin.

La dernière partie de ce mémoire de licence, la partie empirique, va être divisée en plusieurs parties comme plusieurs analyses différentes vont se réaliser. D'abord, on va chercher et analyser le lexique du français maghrébin qui est proposé par le dictionnaire numérique Le Petit Robert. Cette analyse va observer une adaptation des mots aux règles françaises, spécialement en ce qui concerne la morphologie. Les mots doivent être classifiés et divisés en groupes selon quelques critères sémantiques et aussi selon leur milieu d'usage. Comme Jaromír Kadlec élabore, dans son ouvrage *Francouzština v Africe*, un corpus assez large des mots typiquement maghrébins, la deuxième partie va étudier la présence de ces mots dans le même dictionnaire, Le Petit Robert en ligne. Cela va indiquer comment le lexique maghrébin est marqué dans le dictionnaire et si Le Petit Robert met en valeur cette origine maghrébine des mots. La dernière partie compare le lexique d'origine maghrébine dans plusieurs dictionnaires généraux du français et elle souligne les différences majeures.

1 « Maghreb » dans une perspective géographique et culturelle

Le terme « Maghreb » peut présenter de nombreuses compréhensions et définitions. Il s'agit d'une région nord-africaine qui joue un rôle remarquable dans le monde francophone. Afin de vraiment comprendre dans quelle mesure la langue française est affectée par les pays maghrébins, il faut d'abord expliquer le lien entre les pays du Maghreb et la France. De plus, il est important de distinguer les différents pays maghrébins, leurs différences et leurs contextes culturels.

1.1 Définition du Maghreb

Couramment, on utilise le mot « Maghreb » pour désigner une vaste région d'Afrique du Nord, limitée par la Méditerranée au Nord, le Sahara au Sud, l'océan Atlantique à l'Ouest et le désert de Libye à l'Est.

1.1.1 Une délimitation complexe

Les problèmes avec la délimitation du Maghreb résident dans la diversité des pays maghrébins. D'une part, chaque pays est unique en ce qui concerne la politique, la culture, l'économie et l'aménagement linguistique. D'autre part, l'histoire, notamment l'époque du colonialisme, a un impact majeur sur les relations de dépendance, les liens ou les relations avec l'Afrique, l'Europe ou le Moyen-Orient. Les différences politiques sont énormes, mais en même temps les pays du Maghreb partagent certains aspects religieux, linguistiques, géo-climatiques et historiques.

Une autre difficulté avec la définition du Maghreb est liée à sa dénomination même. Lorsque l'on parle du Maghreb, on utilise souvent les expressions telles que l'Afrique du Nord, l'Occident musulman, le Sud de la Méditerranée ou d'autres. Cependant, chacune des désignations nommées souligne une spécificité. Par exemple, l'Occident musulman est utilisé pour marquer sa relation avec le monde musulman ; l'Afrique du Nord accentue l'influence du colonialisme ; le Sud de la Méditerranée rappelle la position géographique hors de l'Europe.¹

¹ DIRECHE, K., OUAISSA, R. Le Maghreb en mouvement. In: DIHSTELHOFF, J., PARDEY, C., et al. *Entanglements of the Maghreb: Cultural and Political Aspects of a Region in Motion*. En ligne, PDF.

Les Arabes ont nommé cette région « Maghreb » afin de créer une certaine liaison avec la région du Machrek, souvent également appelée « Proche-Orient » ou « Levant ». C'est-à-dire les pays tels que la Syrie, le Liban, la Palestine, Israël et beaucoup d'autres. À l'origine, le mot « Maghreb » signifie « l'occident » ou « le couchant » et son utilisation forme une sorte de contraste avec le Levant. Initialement, les Arabes voyaient le Maghreb comme le lieu où le soleil se couche et le Levant comme le lieu où le soleil se lève.² D'un point de vue géographique, le Maghreb désigne l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, Le Maroc et la Tunisie. Mais on peut aussi rencontrer la distinction entre le Maghreb et le Grand Maghreb. Dans ce cas-là, « Maghreb » ne désigne que les trois pays de l'ancienne Afrique du Nord française (l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) et le Grand Maghreb serait ce groupe agrandi par la Mauritanie et la Libye.³ Une grande partie des études qui réfèrent au Maghreb se concentre sur l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Néanmoins, la plupart d'études s'intéressent uniquement à l'Algérie et le Maroc de la base, la Tunisie et la Mauritanie ne font pas partie des études dans tous les cas.⁴

1.1.2 Les pays francophones du Maghreb

Lorsque l'on parle de l'influence maghrébine sur le monde francophone, il faut penser au fait que certains pays du Maghreb ne sont pas entièrement francophones. C'est la raison pour laquelle dans ce travail nous prendrons en considération notamment les pays ; dans lesquels le français garde toujours le statut d'une langue privilégiée. Ce sont les anciennes colonies françaises : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Ces trois pays sont l'objectif de la plupart des travaux concernant le Maghreb. Par exemple, Henriette Walter dans son livre « Le Français dans tous les sens » parle du français en Afrique du Nord, une région de l'ensemble des pays : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.⁵ En ce qui concerne la Mauritanie, sa classification est plus compliquée. Il s'agit également d'une ancienne colonie française

Bielefeld: transcript Verlag, 2021. Disponible sur : De Gruyter, <https://doi.org/10.1515/9783839452776> [Consulté le 8 mars 2024]

² AZOUZI, Ammar. Le français au Maghreb : statut ambivalent d'une langue. *Synergies Europe* [En ligne]. 2008, N. 3, pp. 37-50. Disponible sur : <https://gerflint.fr/Base/Europe3/azouzi.pdf>. [Consulté le 8 mars 2024]

³ BONARD, Henri. Francophonie maghrébine. Dans : *L'Information Grammaticale* [En ligne]. N. 26, 1985. pp. 20-22. [Consulté le 10 mars 2024]. Disponible sur : www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1985_num_26_1_2182

⁴ LAWSON-SAKO, S. (1998). [Review of *Le français au Maghreb*, by A. Queffélec, F. Benzakour, & Y. Cherrad-Bencheffa]. *Language*, 74(1), 235–235. <https://doi.org/10.2307/417647>.

⁵ WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens : grandes et petites histoires de notre langue*. Paris : Robert Laffont, 2016. ISBN : 978-2-7578-5999-5

qui a hérité de la langue française, mais son statut est assez incertain. C'est la langue arabe qui est en hausse depuis longtemps, plus précisément depuis la réforme éducative de 1967 qui a placé l'arabe au même niveau que le français. Actuellement, la seule langue officielle de la Mauritanie est l'arabe, mais le français est toujours présent dans les divers domaines de la vie nationale et familiale.⁶

1.1.3 La classification problématique de certains pays

Nous avons précédemment expliqué que la position de la Mauritanie envers la langue française du Maghreb est assez hésitante. Toutefois, en raison de son passé en tant que colonie française, elle reste toujours dans une certaine mesure, un pays francophone, même si le français ne porte ni le statut d'une langue officielle du pays, ni d'une langue co-officielle.

Le cas de la Libye est complètement différent. La Libye n'a jamais été une colonie française, puisque par le passé, elle était occupée par l'Italie. Cette ancienne colonie italienne était le premier pays maghrébin à gagner son indépendance et actuellement, la seule langue officielle est l'arabe. L'usage du français en Libye n'est pas courant et, dans le cadre académique, il est enseigné essentiellement comme une langue étrangère.⁷

1.2 La francophonie maghrébine

Le Maghreb n'est pas la seule région dans laquelle le français est couramment utilisé. La langue française est répandue dans des dizaines de pays de l'Afrique subsaharienne, mais aussi sur les îles de l'Océan Indien. Elle ne porte pas souvent un statut de première langue, c'est-à-dire maternelle, mais comme une langue seconde, car elle a toujours une certaine importance dans l'administration, l'enseignement et dans d'autres domaines. En revanche, il y a une vingtaine de pays où le français apparaît sur la liste des langues officielles en dépit du fait que les habitants ne sont pas d'origine française et donc on ne parle traditionnellement pas en français dans le cadre familial. Il s'agit, par exemple, du

⁶ CHEIKH, Mohamed Vall Ould. Le français en Mauritanie : statuts et pratiques. Dans : NGLASSO-MWATHA, M. (éd) *Environnement francophone en milieu plurilingue* [En ligne]. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2012. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pub.35392>. [Consulté le 10 mars 2024].

⁷ AZOUZI Ammar. 2009

Bénin, du Congo, du Niger ou du Rwanda. Néanmoins, seulement entre 5% et 10% de la population africaine maîtrise parfaitement le français.⁸ La majorité de ces pays francophones est reliée par l'adhésion à l'Organisation internationale de la francophonie (l'OIF), le but étant de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique. Parmi les 88 membres de l'OIF⁹, environ une trentaine se trouve en Afrique. Pour donner quelques exemples, on parle des pays africains tels que le Sénégal, l'Île de Maurice, le Ghana ou le Burkina Faso. Quant au Maghreb, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie seulement adhèrent à l'OIF¹⁰. La position d'Algérie suscite des questions concernant le rôle du français dans l'état. Même si l'Algérie est un pays francophone assez large, il a refusé d'adhérer à l'OIF déjà plusieurs fois. La raison pour laquelle l'Algérie repousse son adhésion à l'OIF présente une problématique complexe liée à la politique d'arabisation et à la rivalité entre langue arabe et française.¹¹

1.2.1 L'arrivée du français au Maghreb

Le français est arrivé au Maghreb avec les colonisateurs français durant la période de 1880 à 1914, caractérisée notamment par l'expansion coloniale de la France. L'époque de la colonisation est indubitablement associée à l'expansion de la langue des pays coloniaux, et, dans le cas étudié dans ce travail, nous parlons de la francisation. Tout le processus a commencé vers 1830 après que les Français se sont installés sur les côtes algériennes et ont commencé à la traiter comme un protectorat.

La colonisation de l'Algérie s'est déroulée d'une manière assez violente, mais dans les années 50, la France a continué de prendre le contrôle d'autres pays, précisément le Sénégal, des pays en Asie, la Nouvelle-Calédonie et Tahiti. La Tunisie a été colonisée dans la seconde série qui a commencé dans les années 80, période durant laquelle la France a pris le pouvoir dans d'autres pays africains tels que la Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Niger,

⁸ WALTER Henriette, 2016

⁹ Consulté sur le site officiel de l'Organisation internationale de la Francophonie : <https://www.francophonie.org/88-etats-et-gouvernements-125>.

¹⁰ BRETON, Roland. LA FRANCOPHONIE EN AFRIQUE. Dans : *Diplomatie* [En ligne], 2004, N. 8, pp. 35–38. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/26980355>. [Consulté le 11 mars 2024]

¹¹ GRANDGUILLAUME Gilbert, La Francophonie en Algérie. Dans : *Hermès, La Revue* [En ligne]. 2004/3, N. 40, pp. 75-78. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-75.htm> [Consulté le 13 mars]

etc. Le Maroc n'est devenu protectorat que vers la fin de l'époque colonial au début des années 10.

L'Algérie est le premier pays à devenir un protectorat, puis cinquante ans plus tard la Tunisie devient à son tour un protectorat français, on peut bien observer l'implémentation primordiale du français. Durant les premières années beaucoup d'étrangers sont arrivés en Algérie, notamment d'Espagne, d'Italie ou de Malte et se sont regroupés dans les villages par nationalité. Mais le contact avec la langue française était inévitable puisque le français était la langue du colonisateur ayant un grand pouvoir dans le pays, c'est la raison pour laquelle les premiers locuteurs français dans les pays colonisés étaient surtout les étrangers. Les écoles françaises ont eu beaucoup plus de succès que les écoles mixtes arabo-françaises. À l'inverse, les Musulmans ont ignoré le français. En général, la langue française a rencontré, en ce temps-là, de nombreux changements et modifications, il y avait aussi de nombreux emprunts à l'arabe, à l'espagnol ou à l'italien.¹²

50 ans après la colonisation de l'Algérie, la méthode de colonisation est beaucoup plus avancée et l'implémentation de la langue aussi est plus méthodique. Au Maroc et en Tunisie, les Français n'ont pas interféré dans la culture et dans la société musulmane ; par exemple, le gouvernement marocain est resté en place. L'enseignement du français n'était pas autant poussé, les écoles arabo-françaises étaient plutôt à destination des européens ou des bourgeois musulmans bilingues. La spécificité des deux pays est l'occurrence des langues berbères. En Tunisie, les berbérophones avaient évidemment un intérêt pour des langues étrangères et la langue berbère était presque invisible et sur le point de disparaître. En revanche au Maroc, où les berbérophones représentaient la majorité de la population, la langue berbère était couramment utilisée dans l'enseignement, enseignée et transcrite en caractères latins.¹³

¹² LANLY, André. Le français dans les "colonies" et « territoires français. Dans : ANTOINE, G., ROBERT, M. (éd.) *Histoire de la langue française 1880-1914* [En ligne] CNRS Éditions, 1999, Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.9277> [Consulté le 16 mars]

¹³ MANZANO, Francis. Sur l'implantation du français au Maghreb : Systémique et fractures identitaires au tournant des XIXème et XXème siècles. Dans : *Le français en Afrique* [En ligne]. 2007, N.22, pp.5-42. Disponible sur : <https://univ-lyon3.hal.science/hal-00357266> [Consulté le 18 mars]

1.2.2 Le rejet de la francophonie

Après avoir gagné l'indépendance, les États nouveaux ont montré la tendance de réarranger la situation linguistique et de renforcer la position de la langue arabe dans la société. Cette politique d'arabisation, qui était une réforme complète et pas seulement d'enseignement, est apparue pour la première fois au Maroc vers la fin des années 1950. La Tunisie s'est inspirée du Maroc assez rapidement et il y a eu des tendances d'arabisation déjà l'année suivante.¹⁴ L'Algérie, était le premier pays qui avait adopté officiellement la politique d'arabisation en 1962. Le but de cette opération était d'égaliser les langues arabe et française et de les mettre au même niveau. La Tunisie et le Maroc ont voulu préserver un certain bilinguisme dans les États, néanmoins l'Algérie a eu l'idée d'éliminer complètement le français dans la société.¹⁵

Malgré la politique d'arabisation, la langue française était toujours une langue dominante et privilégiée, néanmoins les colons ont quitté les pays. Par exemple, en Algérie, cela a laissé un grand nombre de logements vacants.¹⁶ Les aménagements linguistiques faits pour renforcer le statut de la langue arabe s'établissaient encore jusqu'à la fin du XX^e siècle et l'arabe a réussi à gagner un statut de langue officielle. En Algérie, la loi a estimé que l'arabe serait demandé et préféré.¹⁷

¹⁴ WALTER Henriette, 2016

¹⁵ GRANDGUILLAUME Gilbert. Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix. Dans : *Esprit, Immobilisme au Maghreb* [En ligne]. N.10. 2004. pp. 92-102. Disponible sur : <https://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=85>. [Consulté le 18 mars]

¹⁶ BADUEL, Pierre Robert, éd. *Habitat, État, société au Maghreb* [En ligne]. Paris: CNRS Éditions, 2002. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.765>. [Consulté le 19 mars]

¹⁷ REUTNER, Ursula. *Manuel des francophonies* [En ligne]. Berlin: De Gruyter, 2017. ISBN 9783110346701. Disponible sur : <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=e000xww&AN=1609426&lang=cs&site=ehost-live> [Consulté le 20 mars]

2 Le statut du français au Maghreb

Depuis le XIX^e siècle, la langue française est partie prenante la société maghrébine et elle est utilisée dans la vie quotidienne par de nombreuses personnes de diverses nationalités diverses. L'attitude vis-à-vis du français a changé plusieurs fois, et ce dès l'arrivée des colonisateurs français. En ce temps-là, les Maghrébins étaient forcés de trouver un autre moyen de communiquer avec les étrangers. La langue du pays colonisateur est devenue la langue principale de communication et de correspondance, donc les langues originales ne s'utilisaient plus dans une telle mesure. Le français a souvent pris part à la rivalité linguistique qui était ordinaire dans les colonies. Au Maghreb, le français concurrençait avec plusieurs langues d'origine maghrébine, mais aussi d'origine européenne qui étaient parlées dans un environnement commercial ou administratif.

2.1 Le plurilinguisme

La situation sociolinguistique du Maghreb est caractérisée comme un plurilinguisme dans lequel coexistent au moins trois langues, au moins deux langues ont encore plusieurs dialectes régionaux. Ce cas peut être appelé plurilinguisme, c'est l'expression utilisée par Jerad Nabiha dans l'article de source, néanmoins l'expression « multilinguisme » peut être aussi utilisée. Communément considérées comme des synonymes, certains théoriciens introduisent néanmoins des nuances plus ou moins importantes. C'est pour cela que nous suivront la terminologie de Jerad Nabiha et utiliserons le terme de « plurilinguisme ».

En ce qui concerne le plurilinguisme au Maghreb, il s'agit surtout du français, de différentes variétés dialectales de l'arabe et de différentes variétés de berbère. Pour mieux comprendre l'aménagement linguistique du Maghreb, il faut d'abord présenter et comprendre les différentes fonctions sociales qu'occupent ces langues. Ces trois groupes principaux, sont les suivantes : la langue nationale (l'arabe), les langues maternelles (l'arabe dialectal et les langues berbères) et le français.¹⁸

¹⁸ NABIHA, Jerad. Le plurilinguisme au Maghreb et ses effets en France statuts et fonctions des langues. Dans : *Le due sponde del Mediterraneo: l'immagine riflessa*. [En ligne]. Trieste : EUT Edizioni Università di Trieste, 1999, pp. 143-157. Disponible sur : <https://www.openstarts.units.it/entities/publication/605a9a7b-66d1-4e96-af78-7593de0019cc/details> [Consulté le 27 mars]

L'arabe classique est une langue représentant fortement l'identité arabo-islamique ; elle est une langue promue durant l'époque de l'arabisation. Elle se trouve principalement dans le Coran, et évoque donc la religion islamique. Même quand l'arabe classique n'est pas une langue parlée, chaque croyant en connaît au moins quelques phrases ou formules. Au fur et à mesure, cette langue reçoit plutôt la symbolique de solidarité avec le monde arabe.

Les langues maternelles, qui correspondent aux langues parlées, sont celles qui n'ont pas de reconnaissance officielle. Elles s'utilisent pour la communication quotidienne. L'arabe dialectal domine dans le cadre familial, les berbérophones sont en minorité, mais néanmoins les locuteurs dont la langue maternelle est le berbère doivent également maîtriser l'arabe dialectal dans leur vie quotidienne. Ces langues présentent aussi un fort attachement avec les traditions et l'enracinement dans le pays.

Finalement, le français dont la fonction est difficile à déterminer. Elle était la langue principale du colonialisme, mais son statut s'est modifié déjà beaucoup de fois depuis la fin de l'époque colonialiste et particulièrement pendant la politique d'arabisation qui a lutté contre la position privilégiée du français. Le français est perçu de nombreuses manières au Maghreb. D'une part, elle est une langue d'ouverture et de promotion sociale, qui fait partie aussi d'un patrimoine maghrébin, d'autre part, elle se pose négativement contre l'identité islamique. En tout cas, c'est une langue liée à l'international qui fait référence à la France.

Ce qui est vraiment important, c'est le fait qu'il y a un certain nombre de langues qui manquent la forme écrite ou qui ne sont utilisées qu'à l'oral. Il s'agit de quelques variétés de la langue berbère ou l'arabe dialectal qui, à l'opposition de l'arabe classique, se considèrent comme des langues orales même s'il y avait des tendances de les fixer en caractères arabes ou latins. Ces langues parlées sont des langues véritablement maternelles au Maghreb. Malgré la diversité des dialectes ou variétés de ces deux langues, elles tendent progressivement vers la classification selon les pays : le tunisien, l'algérien, le marocain. Toutefois, le berbère est très multiple, elle compte les variétés en Algérie (chenoui, kabyle, chaoui, mozambite) et au Maroc (tamazight, rifain, chleuh) alors qu'il est quasiment disparu en Tunisie. Donc au Maghreb, en ce moment, il n'y a que deux langues écrites (l'arabe et le français) et les langues restantes sont seulement parlées.¹⁹

¹⁹ GRANDGUILLAUME Gilbert. 2004

2.2 Les politiques linguistiques aux pays maghrébins

La politique linguistique est un terme désignant l'ensemble des choix à travers lesquels un État estime les rapports entre les langues et la vie sociale. Autrement dit, il s'agit de la décision du gouvernement concernant le statut de langue officielle ou pas, la standardisation de la langue et son acquisition aux écoles. La mise en pratique d'une politique linguistique concrète se désigne par le terme « l'aménagement linguistique ».²⁰

Il est important de savoir quelles langues co-existent dans le même milieu pour qu'on puisse dénoter les diverses influences d'autres langues. Cette influence est très visible aux langues qui sont minoritaires par rapport aux autres. Le cas du français au Maghreb est assez spécifique parce que le statut du français est ambivalent et il s'est changé beaucoup de fois pendant l'histoire. Les pays du Maghreb n'ont pas donné au français un statut d'une langue officielle, les seules colonies qui l'ont fait sont les pays du Maghreb et Madagascar.²¹

2.2.1 L'Algérie

Même si l'Algérie ne fait partie de l'OIF, une influence forte de la France est présente dans ce pays. Le français est un des quatre langues principales qui sont utilisées sur le territoire algérien. Il s'agit de l'arabe, sa variété dialectale – darija, le berbère ou tamazight et le français.

En Algérie, il y a deux langues officielles, le berbère et l'arabe. L'arabe est une première langue officielle et il s'agit de l'arabe classique qui se trouve principalement dans le Coran. Cet arabe classique, ou coranique ou littéraire, est considéré comme la variété supranationale parce que c'est celle qui réunit le monde arabophone. Néanmoins, chaque pays arabophone a sa propre variété de l'arabe, par exemple, darija en Algérie. Ces variétés dénommées aussi arabe moderne, arabe scolaire ou arabe standard, sont utilisées dans l'espace médiatique, scolaire et publique en général. Darija est un arabe dialectal, utilisé

²⁰ BOYER, Henri. Les politiques linguistiques. Dans : *Mots. Les langages du politique* [En ligne]. 2010, N.94. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/mots/19891> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.19891> [consulté le 29 mars]

²¹ DETEY, Sylvain. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys, 2010. ISBN : 978-2-7080-1283-7

quotidiennement dans la communication de toutes sortes, qui est une langue essentielle dans la société algérienne. Ce dialecte est une langue maternelle d'environ 72% de la population et c'est une langue de première socialisation de tous les Algériens. Le berbère, ou tamazight, est la deuxième langue nationale et officielle de l'Algérie. Les berbérophones sont en minorité en Algérie, tamazight est une langue maternelle d'environ 25% de la population et il est représenté par quatre variétés linguistiques : le kabyle, le chaoui, le mozambite et le tamasheq. Le français ne porte qu'un statut de langue étrangère. C'est la première langue étrangère qui est omniprésente dans tous les domaines de la vie quotidienne. Il s'utilise dans le cadre d'enseignement, dans les médias et d'autres, presque 10 millions d'habitants sont en contact habituel avec le français. Le niveau d'enseignement du français est tel que quasiment toute la population algérienne a une très bonne connaissance de la langue française.²²

2.2.2 Le Maroc

A l'instar d'Algérie, le Maroc a deux langues officielles – l'arabe standard et la langue berbère, nommée aussi tamazight ou l'amazigh. Pourtant, les deux langues ne sont pas officialisées au même niveau. Le berbère, comme langue officielle, est apparu pour la première fois dans la nouvelle Constitution de 2011. Cette nouvelle Constitution dit que l'arabe demeure une langue officielle, mais de nouveau, le berbère gagne un statut de langue officielle en tant que patrimoine commun à tous les Marocains. Cette spécification a créé l'impression que le berbère a plutôt une fonction symbolique dans la loi.

En dehors de ces deux langues officielles, il y a d'autres langues parlées qui n'ont pas le statut officiel donné par la loi. L'arabe standard a la même fonction au Maroc et en Algérie, c'est-à-dire, ce n'est qu'une langue littéraire qui s'utilise surtout à l'écrit dans les médias, la presse et l'administration. L'arabe standard est celui qui est enseigné dans les écoles. Mais la langue arabe plus utilisée, qui est la langue maternelle et quotidienne de la plupart des Marocains, est l'arabe dialectal appelé darija. Le français au Maroc est une langue étrangère, mais il se trouve dans la majorité de domaines et il se considère comme une langue de prestige. Le français est présent dans le secteur économique, dans les médias, l'enseignement, la publicité, la presse et c'est une seule langue parlée, lue

²² REUTNER Ursula. 2017

et écrite au Maroc. L'anglais est le cas particulier parce que c'est une langue étrangère qui est beaucoup présente, mais elle est neutre sans les liaisons culturelles.²³

2.2.3 La Tunisie

La Tunisie est vue sur le plan linguistique comme le pays le plus homogène au Maghreb. Environ 92% de la population tunisienne parle l'arabe ou l'une de ses variétés et l'arabe est, en même temps, une seule langue officielle selon la Constitution depuis 1992. Les arabophones en Tunisie utilisent couramment un dialecte, l'arabe tunisien. Cette variété de l'arabe s'utilise presque partout, aussi dans les espaces publics, cependant son utilisation est interdite, par exemple, à l'école où seulement l'arabe standard est accepté. À côté de l'arabe, une partie incertaine de la population tunisienne utilise la langue berbère ou le français. Différentes sources donnent les pourcentages différents, des résultats variés estiment que la population berbérophone représente de 5% à 10% de la population tunisienne, mais officiellement seulement 1% utilise quotidiennement la langue berbère. Puisque le berbère ne porte pas un statut de la langue officielle, il n'est pas enseigné aux écoles et il ne s'approuve pas dans l'administration officielle et la politique de l'État.²⁴

Le français en Tunisie n'est qu'une langue étrangère qui joue un rôle principal dans l'enseignement. En ce qui concerne l'usage quotidien du français, son occurrence diffère selon l'emplacement et le milieu social. Le français est beaucoup plus utilisé au nord du pays, parce que c'est une partie plus ouverte au monde et aussi plus peuplée. On y trouve pareillement de nombreuses institutions françaises et le français est plus omniprésent, par exemple, les publicités dans les rues sont souvent bilingues. En général, le français porte un statut de langue privilégiée comme au Maroc et à l'Algérie.²⁵

²³ ZIAMARI, Karima DE RUITER, Jan Jaap. Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques. Dans : *Le Maroc au présent : D'une époque à l'autre, une société en mutation* [En ligne]. Casablanca : Centre Jacques-Berque. 2015. pp. 441-462. Disponible sur : <http://books.openedition.org/cjb/1068>. [consulté le 2 avril]

²⁴ TOUATI, Zeineb. Le statut et la place du français dans l'enseignement et la société en Tunisie : Évolution et représentations. Dans : *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : Quels éclairages pour Mayotte ?* [En ligne]. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre. 2011. pp. 465-473. Disponible sur : <http://books.openedition.org/purh/5261>. [consulté le 5 avril]

²⁵ VELTCHEFF, Caroline, Le français en Tunisie : une langue vivante ou une langue morte ? Dans : *Le français aujourd'hui* [En ligne]. 2006/3, N.154, pp. 83-92. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-83.htm> [consulté le 5 avril]

2.3 Le français par rapport aux autres langues

La position envers les autres langues utilisées au Maghreb n'est pas exactement définie. Officiellement, l'usage du français au niveau quotidien n'est pas spécifié dans aucune Constitution des pays maghrébins. La seule exception est la Constitution de la Tunisie disant que le français s'utilise uniquement dans le domaine de l'enseignement.²⁶ Néanmoins, le français est exigé dans certains secteurs et sa maîtrise présente de nombreux avantages.

2.3.1 La langue de réussite sociale

La langue principale de l'enseignement est l'arabe puisque c'est une langue officielle des trois pays. Dans les écoles publiques, le français n'est enseigné que comme une langue étrangère, mais avec une grande importance. Les cours de français sont obligatoires dès la troisième année du cycle primaire dans les trois pays – la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. De plus, dès la première année du collège, les matières scientifiques, techniques et l'éducation physique s'enseignent en français entièrement avec la terminologie. Quant aux universités, il n'y a pas d'université qui propose toutes les formations uniquement en français. Mais chaque université offre de nombreuses filières dont l'enseignement est complètement en français.²⁷ Néanmoins, comme le français est une langue essentielle dans les métiers scientifiques, une maîtrise mal du français peut priver les étudiants de la réussite pourtant qu'ils sont les meilleurs dans ce domaine.²⁸

Même si l'arabe est une langue dominante dans l'enseignement, le français toujours monopolise les sciences. Mais en général, la position de l'arabe n'est pas menacée parce qu'en revanche, l'arabe est prédominant dans les matières littéraires.²⁹ D'ailleurs, chaque parent sait que la réussite de son enfant est limitée s'il ne maîtrise pas la langue française. Le baccalauréat en arabe ouvre peu de portes aux études prestigieuses qui sont réalisées

²⁶ AZOUZI Ammar. 2009

²⁷ BIANCHINI, Laure. L'usage du français au Maghreb. Dans : *Constellations francophones*. Publifarum [En ligne]. 2007, N°7. Disponible sur : http://www.farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=77. [consulté le 6 avril]

²⁸ CUQ, Jean-Pierre. Le français au Maghreb. Dans : *L'Information Grammaticale*, [En ligne]. 1992, N.54, pp. 45-47. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_54_1_3199 [consulté le 6 avril]

²⁹ BIANCHINI Laure. 2007

plutôt en français et en même temps le français donne plus de possibilités en ce qui concerne les études à l'étranger.³⁰

En général, le français est la deuxième langue obligatoire dans le secondaire et dans les trois pays, il est enseigné à partir de la troisième année du primaire. Dans les années 70, une enquête réalisée en Tunisie a montré que sur 100 lycéens en fin de cycle secondaire, dans 35% des cas, tous les membres de la famille parlent français. Cette enquête indique aussi que les communications avec l'administration se font de préférence en français.³¹

2.3.2 Le français comme un héritage colonial

Indubitablement, le français fait partie du patrimoine maghrébin. Puisque le français était considéré comme une langue privilégiée, d'ouverture et la langue d'une certaine promotion sociale, au fur et à mesure, cette langue est devenue plus et plus utilisée dans la littérature. Les auteurs maghrébins ont ressenti que le français n'est pas seulement une langue étrangère, mais il s'agit d'une langue fortement importante pour la société. Surtout durant la deuxième moitié du XX^e siècle, le français a gagné le statut de langue d'émancipation. C'était une langue utilisée par les écrivaines maghrébines afin de rendre visible la lutte des femmes pour la liberté. L'usage du français a facilité à parler des tabous dans la société musulmane.³²

³⁰ GRANDGUILLAUME Gilbert. 2004

³¹ WALTER HEnriette. 2016

³² Ibid

3 La langue française du Maghreb

Comme le français se rencontre quotidiennement avec l'arabe et les langues berbères, ils ont naturellement influence l'un à l'autre. En ce qui concerne le Maghreb, le français est affecté de manières différentes. Les différences sont visibles au niveau phonétique, morphosyntaxique et surtout lexicographique. Ce qui est le plus évident, même pour les francophones hors du Maghreb, c'est l'influence au niveau lexicographiques. Le lexique d'origine arabe ou berbère adopté par le français se diffuse très facilement parmi les francophones hors du Maghreb. Néanmoins, ceux qui utilisent le lexique d'origine maghrébine tous les jours, souvent ne savent pas qu'il s'agit du lexique d'origine arabe ou berbère.

3.1 Les spécificités du français maghrébin

Les Maghrébins francophones, qui utilisent le français dans la vie quotidienne, sont en contact constant avec autres langues. Au Maghreb, ils se mélangent souvent les éléments de l'arabe, du berbère et du français et cela cause l'émergence d'une nouvelle variété du français. Le français du Maghreb légèrement modifie, par exemple, sa prononciation qui s'approche à l'arabe pour que les arabophones puissent parler français plus facilement. Les changements et les adaptations se réalisent aussi au niveau graphique, morphologique et d'autres. Ces modifications peuvent être différentes selon la langue d'origine.

3.1.1 L'influence des langues arabe et berbère

Comme l'arabe et le berbère sont des langues complètement différentes, les maghrébins qui s'apprennent le français rencontrent souvent des problèmes concernant les différences énormes. Ce qui peut poser des difficultés, c'est une prononciation de certaines voyelles ou consonnes, la syntaxe entièrement différente et d'autres éléments de langue. Cela peut mener vers des modifications légères de la langue qui facilitent son apprentissage. Au Maghreb, on peut découvrir quelques changements qui sont évidemment provoqués par le contact de la langue française avec arabe, l'influence du berbère n'est pas si apparente.

Quant à la prononciation, les systèmes phonologiques différents du français et arabe causent souvent une mauvaise prononciation de quelques consonnes et voyelles françaises qui ne se trouvent en arabe. Par exemple, en arabe n'existent pas les consonnes [p] et [v],

donc elles sont prononcées comme [b] et [f]. Autrement dit, par exemple, le mot *parabole* se prononce comme [baʁabɔl] et le mot *valise* comme [faliz]. Le *r* est souvent prononcé d'une manière différente, elle se réalise plutôt comme le *r* roulé.³³ De plus, l'arabe n'a que trois voyelles et ça crée souvent une confusion des voyelles. Les Maghrébins prononcent souvent [i] au lieu de [y], [ø], [œ] et surtout [e], ils confondent aussi [u] et [o]. C'est la raison pour laquelle on peut rencontrer la neutralisation de l'opposition de *il/elle*. Presque la même situation apparaît dans la prononciation des voyelles nasales. Les Arabes ne connaissent pas la nasalisation, donc les voyelles nasales sont aussi souvent confondues.³⁴

Les particularités du français maghrébin se trouvent également au niveau morphosyntaxique. Les constructions passives se réalisent sans le verbe *être* devant les participes passés, les adjectifs et les prépositions, parce qu'en arabe les phrases passives manquent ce verbe en français indispensable. L'influence arabe est visible aussi dans l'usage des prépositions. La préposition *de* est souvent remplacée par *à*, *dans* par *de* et *à* par *dans*. *Sur* est une préposition plus utilisée qu'en français standard, elle prend parfois place d'autres prépositions. L'usage de pronoms relatifs est un peu limité, parce que dans le français maghrébin, on peut voir souvent le pronom *que* substituant les pronoms *qui*, *dont* et *où*, et le pronom *qui*, qui représente *lequel* et *de qui*. Les pronoms personnels sont parfois mal utilisés. Certaines constructions sont surutilisées, comme *c'est* ou *il y a*, en revanche, le subjonctif et le conditionnel ne s'utilisent presque jamais. L'une des caractéristiques typiques du français maghrébin est l'ajout du pronom personnel dans la phrase dont le sujet est déjà exprimé, par exemple, dans cette phrase : *Il est très connu ce site*. Beaucoup de locuteurs ne savent pas comment tutoyer ou vouvoyer, parce que l'arabe dialectal ne distingue pas les deux manières de s'adresser.³⁵

3.1.2 L'intégration des emprunts à l'arabe

Le français au Maghreb est en contact constant avec la langue arabe et c'est la raison principale pour laquelle le français maghrébin adopte tant de mots d'origine arabe. Au Maghreb, la plupart des emprunts viennent de l'arabe, par exemple au Maroc 85% des

³³ REUTNER Ursula. 2017

³⁴ KADLEC, Jaromír. *Francouština v Africe*. Olomouc: Univerzita Palackého v Olomouci, 2012. ISBN 978-80-244-3007-2

³⁵ Ibid

mots empruntés sont d'origine arabe.³⁶ Néanmoins, les mots empruntés doivent passer par un processus d'intégration dans la langue d'accueil et l'adaptation aux règles fondamentales du français. Les différentes étapes du procès concernent les modifications aux niveaux morphologique, graphique, phonétique et parfois sémantique.

La prononciation des emprunts est variable et dépend du contexte, sujet du dialogue, formation du locuteur ou la relation entre les locuteurs. Souvent, l'emprunt garde sa prononciation originale et en même temps le mot peut être prononcé d'une façon plus proche aux locuteurs français. Autrement dit, une double prononciation de l'emprunt est possible. Or, l'emprunt en arabe peut se prononcer soit d'une manière arabe, soit d'une manière francisée. Cela arrive quand la prononciation est trop difficile pour les locuteurs français à cause des sons qui n'existent pas en français. Dans ce cas, le son est substitué par un autre son existant en français. Mais, on peut aussi trouver les exemples où les emprunts ont gardé leur prononciation arabe avec les sons inexistantes en français qui sont introduits dans la langue d'accueil.³⁷ En ce qui concerne l'orthographe, il y a une tendance permanente à la francisation pour que les mots étrangers gagnent une apparence française. Les sons inexistantes en français s'écrivent donc autrement, par exemple, les sons [R] et [x] s'écrivent comme [gh] et [kh]. Ces changements réguliers causent une certaine régularité, unification et stabilité de la graphie.

Ce qui peut poser des problèmes est l'adaptation morphologique des emprunts, plus précisément le marquage du genre et nombre. Les deux langues disposent du genre grammatical, mais ils ne sont pas pareils. Pendant l'intégration d'un nouveau mot, on a deux possibilités : garder le genre d'origine ou le changer. Les emprunts sont dans la plupart des cas fidèles à son genre initial, donc cette question du genre ne pose presque jamais des problèmes. En revanche, le cas du nombre est un peu plus compliqué. Le pluriel des emprunts peut se marquer de trois manières différentes. On peut formuler le pluriel du mot en respectant les règles de la formation du pluriel en arabe, il s'agit souvent d'une nouvelle forme du mot qui correspond à la forme du pluriel en arabe. La deuxième possibilité, c'est de former le pluriel selon les règles de la langue d'accueil. Dans ce cas, le français couramment ajoute le -s à la fin du mot. La troisième possibilité est la combinaison des deux méthodes précédentes. Autrement dit, le mot emprunté prend

³⁶ BELHAJ Samia. Le français, une langue en contact au Maroc : de la variation à l'appropriation. Dans : *Revue Roumaine d'Études Francophone* [En ligne]. 2018. pp. 31-46. Disponible sur : <https://arduf.ro/wp-content/uploads/2021/03/Belhaj.pdf> [consulté le 8 avril]

³⁷ KADLEC Jaromír. 2012.

la forme du pluriel de l'arabe et le pluriel est encore renforcé à l'écrit par l'ajout du -s à la fin du mot. De point de vue syntaxique, les emprunts suivent les règles de la langue française.³⁸

On peut trouver aussi, assez couramment, les mots empruntés qui sont couramment utilisés en français maghrébin, mais qui ont en même temps un équivalent français. Ces expressions sont parallèlement utilisées.

Les emprunts peuvent s'utiliser comme la base d'autres dérivations et compositions d'autres mots. Les dérivations et les compositions sont réalisées selon les règles françaises et même pour les emprunts en arabe, on utilise les mêmes suffixes et préfixes. Parmi les exemples, on peut nommer *bousboussade* (câlin), *cabinard* (médecin privé), *ramadhanesque* (concernant le ramadan), *kabouliser* (imposer l'islam), *débaptiser* (renommer) ou *coraniser* (apprendre par cœur). Les mots composés sont aussi assez courants. Les compositions peuvent être purement arabes ou mélangées arabo-françaises. Par exemple, *fil du bled* (personne d'un même village), *souk-el-fellah* (supermarché) ou *tchi-tchi* (avoir l'air d'être français). Le sens des emprunts est souvent légèrement différent après la dérivation ou la composition.³⁹

3.1.3 L'intégration des emprunts au berbère

En parlant français dans une culture totalement différente, les locuteurs sont souvent obligés de s'exprimer avec le soutien d'une autre langue. Souvent, les Français se trouvent confrontés à un manque de termes quand ils veulent désigner les référents de la vie quotidienne qui sont liés à la culture berbère. Dans ce cas, les locuteurs dans un milieu étranger choisissent plutôt d'utiliser les expressions berbères initiales. Ces mots introduits au français doivent passer les mêmes étapes de l'intégration comme les emprunts arabes. En d'autres termes, les emprunts berbères sont modifiés aux niveaux phonétique, morphosyntaxique, orthographique et parfois sémantique après l'introduction au français.

La prononciation des emprunts au berbère est francisée. Les phonèmes qui n'existent pas au français sont remplacés par des équivalents qui sont courants en langue française. Ce changement provoque aussi quelques changements dans l'orthographe pour que

³⁸ BELHAJ Samia. 2018

³⁹ KADLEC Jaromír. 2012.

les locuteurs français puissent facilement et automatiquement prononcer le mot correctement. Il s'agit des variations comme : [c] s'écrit *ch*, [ɣ] s'écrit *gh*, [t] peut s'écrire comme *t* ou *th*, [j] peut s'écrire comme *j* ou *dj*. Le genre au berbère se désigne d'une manière très différente, néanmoins, les emprunts au berbère en français sont normalement accompagnés par un déterminant qui indique le genre du mot. En général, les emprunts au berbère ne changent pas le genre quand ils sont introduits au français, ils sont adoptés avec leurs genres initiaux. La forme de pluriel se désigne de la même façon que chez les emprunts à l'arabe. Les emprunts peuvent soit garder la forme de pluriel du berbère qui se désigne souvent par les suffixes *-en*, *-an* ou *-in* ; soit ils peuvent prendre le suffixe typique pour la formation du pluriel en français *-s* ; soit ils mélangent les deux possibilités précédentes (les formes du pluriel berbère prennent encore le suffixe *-s*).

Les emprunts au berbère dans un texte sont souvent introduits par une marque d'adaptation. Autrement dit, on peut souvent rencontrer les mots inserts qui avouent que le mot suivant ou précédent est nouveau et étranger. Il s'agit des articles, adjectifs et d'autres éléments, qui indiquent en même temps le genre et le nombre du mot comme : *la traditionnelle thassewiqt*, *l'ancien amin*, etc. La signification des emprunts au berbère est parfois expliquée après le mot même.⁴⁰

3.2 Le lexique d'origine maghrébine

Le français maghrébin a adopté un nombre énorme de mots et expressions arabes et berbères. Il s'agit des mots simples, mots composés et on peut trouver dans le français maghrébin aussi les expressions complexes qui se sont apparues dans le français sous forme de calque ou alternance codique. Ces emprunts viennent pour la plupart de l'arabe, mais on peut trouver aussi les emprunts au berbère, comme on a déjà expliqué. Parfois, on rencontre les mots surprenants qui viennent des langues telles que l'anglais, le russe, le grec, l'espagnol ou l'italien. Néanmoins, ces expressions ne sont pas empruntées directement, mais plutôt à travers l'arabe.

⁴⁰ MERZOUK Sabrina. Le français en Algérie, création et variation comme vecteur d'adaptation : le cas de l'emprunt au berbère. Dans : *SHS Web of Conferenes* [En ligne]. Bejaia : EDP Sciences. 2014, N.8, pp. 101-117. Disponible sur : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/shsconf_cmlf14_01207/shsconf_cmlf14_01207.html [consulté le 9 avril]

Plus précisément, le dictionnaire Larousse en ligne propose cette définition et quelques informations complémentaires concernant spécifiquement les emprunts français :

« *Processus par lequel une langue s'incorpore un élément significatif (généralement un mot) d'une autre langue ; le terme ainsi incorporé.* »

« *L'emprunt est un facteur considérable d'enrichissement lexical. Le vocabulaire français compterait plus de 2 500 emprunts provenant pour une large part de l'italien (plus de 800, surtout aux XVII^e et XVIII^e s.) et de l'anglais (environ 700, surtout aux XIX^e et XX^e s.). L'intégration à la langue emprunteuse est plus ou moins complète : par exemple le pluriel originel de « dilettante » (des dilettanti) a fini par s'effacer devant le pluriel conforme à la grammaire française (des dilettantes). L'emprunt peut être aussi uniquement sémantique : il accroche à un mot déjà existant une signification nouvelle : c'est le cas pour caravane, dans le sens de « roulotte », qui vient de l'anglais caravan. »⁴¹*

3.2.1 Les emprunts à l'arabe

La langue française du Maghreb est riche en emprunts de l'arabe. C'est parce que la plupart des expressions d'origine arabe dénotent les phénomènes originaux de la société locale et il était plus facile de reprendre les expressions que les traduire. Certains emprunts peuvent avoir une signification qui est légèrement distincte dans les différents pays du Maghreb et certains emprunts liés aux faits extralinguistiques s'utilisent seulement dans un pays. On peut trouver aussi les emprunts qui ont même un équivalent français, mais dans un espace arabophone, les locuteurs préfèrent l'utilisation des expressions arabes. Celles-ci ont souvent une signification plus précise que leurs équivalents français et les arabophones sont déjà habitués à l'utilisation de ces mots arabes. Par exemple, c'est le cas des mots *moussebel/maquisard*, le mot arabe signifie exactement un homme sacrifiant sa vie dans le combat, néanmoins le mot français n'exprime pas parfaitement la même chose.⁴²

Le français a adopté des centaines de mots arabes. Il s'agit des emprunts anciens qui sont stables, unifiés et complètement adaptés à l'orthographe française, tels que *l'épinard*,

⁴¹ Emprunt. Dans : *Larousse* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/emprunt/187233>. [Consulté le 10 avril]

⁴² KADLEC Jaromír. 2012.

*l'orange, la girafe, le café, l'alchimie, la douane, le chiffre, le sucre ou le satin.*⁴³

Les emprunts de ce type sont couramment utilisés dans la vie quotidienne et leur origine est souvent inconnue.

Les emprunts moins anciens à l'arabe sont généralement moins connus et ils sont utilisés notamment dans un espace arabophone, donc ils sont typiques pour le français maghrébin. Ces emprunts signifient des phénomènes spécifiques du domaine de la religion : *asser* (une prière de l'après-midi), *hadith* (l'ensemble des paroles de Mohammed) ou *bismillah* (au nom d'Allah) ; de l'éducation : *ousted* (le professeur), *adab* (des bonnes manières) ou *médersa* (l'université ou lycée musulmane) ; de l'art et la culture : *quacida* (le poème traditionnel), *ala* (un instrument de musique traditionnel) ou *açala* (vraisemblance) ; du vêtement : *chéchia* (une coiffure traditionnelle), *abaya* (un vêtement long et traditionnel) ; de la cuisine : *tamina* (un dessert), *aïch* (un type de couscous) ou *cachir* (un type de salami) ; de la nature : *bled* (la campagne), *méhari* (le chameau) ; et d'autres domaines : *hay* (le quartier), *derb* (la rue), *ghanmi* (la viande d'agneau), *flous* (l'argent), *souika* (un petit marché) et beaucoup d'autres.⁴⁴

3.2.2 Les emprunts au berbère

Les emprunts au berbère ne sont pas aussi nombreux que les emprunts à l'arabe. L'usage de mots berbères dans le contexte francophone sert plutôt du soutien de la langue française dans les milieux où le lexique français n'est pas suffisant. Autrement dit, les expressions berbères sont utilisées pour décrire les phénomènes spécifiques de l'espace berbérophone qui n'ont pas un équivalent exact dans la langue française. Les emprunts berbères apparaissent aussi dans les situations quand le locuteur estime que les mots français ne sont pas assez expressifs ou précis par rapport à leurs équivalents en berbère. Néanmoins l'usage des emprunts au berbère permet de s'approcher à la culture et l'identité berbère dans les diverses dimensions telles que l'ethnie, la religion et les pratiques socio-culturelles.⁴⁵

⁴³ STANCU Adela-Marinela. Mots français d'origine arabe. Dans : *Analele Universității din Craiova. Seria Științe Filologice. Lingvistică* [En ligne]. Editura Universitaria Craiova. 2015. pp. 379-393. Disponible sur : [CEEOL - Article Detail](#) [consulté le 12 avril]

⁴⁴ KADLEC Jaromír. 2012.

⁴⁵ MERZOUK Sabrina. 2014

Les emprunts au berbère sont plus courants dans les domaines spécifiques tels que la religion, la cuisine, les traditions et pratiques festives et autres. Il s'agit des mots comme : *assif* (la rivière), *mergoum* (un type de tapis), *gourbi* (la cabane), *aguellid* (un roi berbère), *amane* (l'eau), *tinit* (un instrument à percussion traditionnel), *tabrint* (un bijou des femmes kabyles) ou *emezed* (une viole des Touarègues).⁴⁶

3.2.3 La position des emprunts en France

Beaucoup de mots et expressions d'origine maghrébine sont actuellement utilisés en France. Ils se trouvent notamment dans le registre familier, mais un certain nombre d'eux est entré dans un lexique français soutenu. Néanmoins, le français des immigrés, qui est fortement influencé par l'arabe, se présente comme une langue dialectale et plutôt argotique.

Les immigrés maghrébins étaient forcés de créer une identité nouvelle dans un espace inconnu, en France ils habitaient surtout les banlieues où la langue parlée est beaucoup distincte. Ils ont utilisé souvent un mélange des langues français, anglais, arabe, espagnol et créole. On peut appeler la deuxième ou troisième génération de cette identité linguistique mélangée les *beurs* (*beur* est le mot du verlan pour « arabe »). Les jeunes, qui sont nés déjà en France, sont obligés d'utiliser quotidiennement les deux langues – le français et l'arabe, parce que leurs parents ou grands-parents souvent ne parlent qu'arabe. Cela provoque la création d'une nouvelle langue argotique. Cet argot d'origine arabe était très influencé par des langues d'autres immigrés et cet argot combine même les emprunts d'origine berbère, antillaise, africaine, anglo-américaine et beaucoup d'autres. Certains mots de cet argot arabe sont adoptés par l'argot français. Il s'agit des mots souvent associés à la drogue ou la fête comme : *faire la haha* (faire la fête), *kiffer* (aimer) ou *nouba* (partie de plaisir). Il y a d'autres mots qui se trouvent au niveau plus populaire tels que : *un caoua* (le café), *la smalla* (la famille) ou *avoir la baraka* (avoir la chance).⁴⁷

⁴⁶ KADLEC Jaromír. 2012

⁴⁷ GOLDMAN Annelise. *L'argot et l'assimilation des maghrébins en France*. Dans : *L'Indécis au Précis* [En ligne]. Rice University. 2019, N.1, pp. 13–25. Disponible sur : <https://escholarship.org/uc/item/5zx626wr> [consulté le 13 avril]

Synthèse

La partie pratique se concentre sur les informations de base concernant la région du Maghreb et puis sur l'usage du français dans cette partie d'Afrique. La délimitation correcte du Maghreb est essentielle pour qu'on puisse complètement comprendre les raisons de l'usage du français. Le contexte historique aide à révéler l'importance du français au Maghreb et, de plus, déchiffrer son statut. Tout cela est important, car le français n'est pas la seule langue utilisée et toutes les autres langues utilisées au Maghreb influencent d'une certaine manière le français.

Ce qui est le plus important, c'est la délimitation correcte de Maghreb et elle n'est pas toujours facile et claire. Cette dénotation joue un rôle important dans les recherches concernant le Maghreb, comme les pays maghrébins sont assez divers. Cette région, souvent appelée aussi l'Afrique du Nord ou l'Orient musulman, se compose de plusieurs pays. Normalement on peut parler de l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, la Tunisie, mais souvent le Maghreb ne désigne que trois d'eux : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Ce qui élimine les deux pays, c'est surtout le contexte historique, la politique linguistique actuelle et un regard sur la francophonie. Néanmoins, chacun des trois pays de base a sa propre vue sur le français et aussi sa propre histoire des luttes contre la francisation. Aujourd'hui, seulement le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie adhèrent à l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'aménagement linguistique du Maghreb se forme notamment sur les trois langues : l'arabe, le français et le berbère. Les trois sont utilisées dans la vie quotidienne, mais leurs statuts se distinguent. Chaque langue a sa propre position dans la société qui est soit donnée par la loi, soit elle vient des rencontres ordinaires des personnes. L'arabe est une langue officielle avec le berbère dans la plupart des cas, donc le français n'est qu'une langue étrangère avec une très grande importance. Le français est parlé par une majeure partie des habitants et il est enseigné couramment dans les écoles. De plus, le français est toujours considéré comme une langue de privilège, de réussite scolaire et il reste un héritage colonial. En général, il fait partie de la vie quotidienne et il est nécessaire dans des divers domaines, tels que l'éducation, le commerce, les relations internationales et beaucoup d'autres.

Comme le français est dans un contact constant avec les autres langues utilisées au Maghreb, certains aspects de la langue se modifient sous l'influence de l'arabe ou

le berbère. Les langues sont utilisées dans les mêmes milieux, donc ils ont une influence l'un sur l'autre. Les langues rencontrent quelques changements comme les locuteurs d'autres langues ne connaissent pas souvent les sons spécifiques ou ils utilisent des différentes structures. Le français maghrébin a une forte tendance vers la phonologie arabe et la prononciation du français est souvent légèrement différente, notamment chez les locuteurs arabes qui apprennent le français. C'est le même cas avec la langue berbère. En ce qui concerne le lexique spécifique du français maghrébin, il s'agit surtout de mots reliés à la culture d'origine magrébine qui n'ont pas un équivalent français ou sa signification n'est pas exacte. La majorité de ces emprunts viennent de l'arabe, les emprunts au berbère sont beaucoup moins nombreux. En général, les mots sont empruntés de domaine de la religion, la cuisine, les traditions festives ou vestimentaires, les sciences et d'autres. Un certain nombre se trouve aussi dans le français soutenu, mais en France hexagonale, les expressions d'origine maghrébine sont souvent argotiques.

4 La recherche lexicologique

Cette recherche a été réalisée en utilisant la version électronique du dictionnaire Le Petit Robert. Ils ont été recherchés notamment les mots qui soit font référence à la réalité et culture uniquement maghrébine, soit appartiennent au lexique d'une variété diatopique, le français maghrébin. Afin de mieux expliquer, par exemple, le mot *diffa* signifie : *Dans la tradition musulmane du Maghreb, Réception des hôtes de marque, accompagnée d'un repas et de réjouissances*. Cependant, le mot *médersa* exprime *un établissement d'enseignement coranique de niveau secondaire ou supérieur*.

Afin de trouver le plus de cas possible, on a utilisé la fonction « recherche avancée » et on a cherché le mot « Maghreb » n'importe où dans tout l'article. C'est-à-dire soit dans la remarque concernant l'étymologie, soit dans la définition, soit dans les exemples ou citations, soit dans les autres remarques concernant une variété de langue, un registre et d'autres. Le plus importante pour cette recherche, c'était l'occurrence du mot Maghreb dans la définition et dans une remarque concernant une variété régionale du français. Selon ce critère, on a éliminé les mots qui ne convenaient pas. Plus précisément, on parle des mots français, surtout d'origine latine, qui désignent la société arabe en général et les sujets qui sont liés à elle. Il s'agit des mots : *arabe, arabisation, judéo-arabe, maghrébin* et *malékisme*. Un plus on a éliminé le mot *andalou* et les mots qui sont d'origine arabe maghrébin, mais ils sont déjà utilisés dans tout le monde parce que la chose signifiée est connue et utilisée même hors du Maghreb. Ce sont les mots *carafe* et *couscous*.

Le Petit Robert en ligne donne dans l'ensemble 51 mots dans les articles desquels on trouve le Mot Maghreb. Néanmoins, on a éliminé quelques mots qui n'étaient pas convenables et il reste exactement 43 mots. Parmi ces 43 mots, on a le lexique du français du Maghreb, mais aussi le lexique du français standard qui renvoie à la culture et société uniquement maghrébines. Il s'agit des mots empruntés à l'arabe ou berbère, les dérivés à la base du lexique d'origine arabe, les emprunts sémantiques au français et d'autres types de mots. Cette analyse classe les mots selon l'étymologie, la morphologie et la sémantique. Même si Le Petit Robert en ligne contient aussi les transcriptions phonétiques de chaque mot, la phonétique ne fait partie de cette recherche, le but est une étude de lexique. En même temps, l'adaptation phonétique des emprunts ne peut pas être analysée parce qu'il faut de la connaissance de la langue arabe. La liste des mots analysés et tous les données du Petit Robert se trouve à la fin de ce travail, dans les annexes.

4.1 Étymologie

D'un point de vue étymologique, les mots maghrébins (43) dans Le Petit Robert en ligne peuvent être divisés en plusieurs groupes. La plupart d'eux sont représentés par les emprunts à l'arabe, mais on y trouve en même temps quelques emprunts au berbère ou les emprunts sémantiques au français.

Un emprunt sémantique est un type d'emprunt qui consiste en l'attribution d'un sens nouveau à un mot ou une forme déjà existant sous l'influence d'une autre langue.⁴⁸ Dans ce cas, les mots français accueillent un nouveau sens quand ils sont utilisés dans les pays maghrébins.

Emprunts à l'arabe	Emprunts au berbère	Emprunts sémantiques
Achoura, baraka, baroud, bendir, burnous, chaouch, cheb, chèche, cheik, chorba, chouïa, diffa, fatma, fouta, gandoura, kanoun, kémie, médersa, mektoub, nouba, noukta, rassoul, rif, taleb	Amazigh, tamazight, chleuh	Circonciseur, coépouse, gazelle, missionnaire, parabolé, primature, radio-trottoir, résidanat, séminariste, trempe

Tableau 1 : La classification des expressions maghrébines

Sur la liste du lexique maghrébin selon Le Petit Robert en ligne, il y a aussi un cas spécial. Il s'agit d'un emprunt à l'anglais *taximan*. Cet anglicisme n'est pas utilisé uniquement au Maghreb, mais aussi à l'Est, au Congo, au Madagascar et à la Belgique.

Néanmoins, parmi le lexique du français maghrébin, on peut découvrir les dérivés à la base des emprunts à l'arabe ou un mot composé franco-arabe. Il s'agit du mot *gourbiville*, qui est composé du mot français *ville* et mot arabe *gourbi*. Le mot *gourbi* signifie un type d'habitation rudimentaire en Afrique du Nord.

Les dérivés basés sur les emprunts arabes sont les suivants :

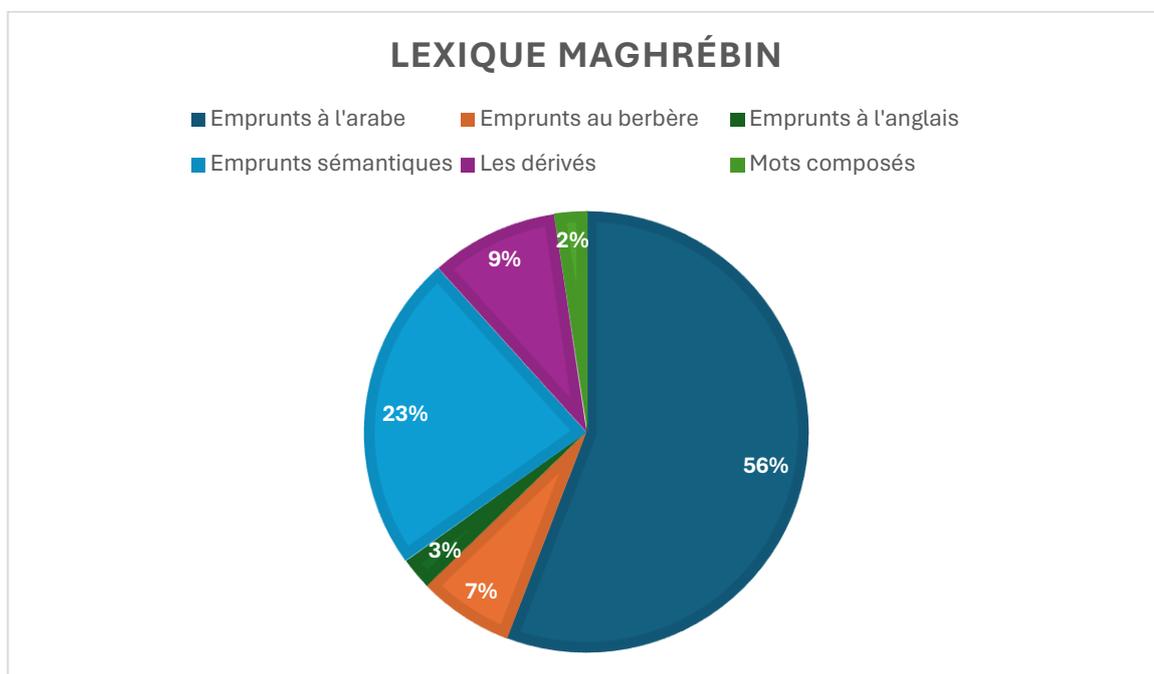
- babouchier (*babouche*⁴⁹ + suffixe *-ier*)
- blédard (*bled*⁵⁰ + suffixe *-ard*)

⁴⁸ Qu'est-ce qu'un emprunt sémantique ? Dans : *Office québécois de la langue française : Vitrine linguistique* [En ligne]. Québec : 2019. Disponible sur : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/23805/les-emprunts-a-langlais/emprunts-semantiques/quest-ce-quun-emprunt-semantique> [Consulté le 2 mai]

⁴⁹ *Babouche* = Pantoufle de cuir sans quartier ni talon, servant de chaussure dans les pays d'islam

⁵⁰ *Bled* = En Afrique du Nord, L'intérieur des terres, la campagne. // familièrement : village isolé

- ramadanesque (*ramadan*⁵¹ suffixe *-esque*)
- youyouter⁵² (l'onomatopée *youyou*⁵³+ suffixe *-er*)



Graphique 1 : Le lexique maghrébin dans Le Petit Robert en ligne

4.1.1 Les emprunts lexicaux

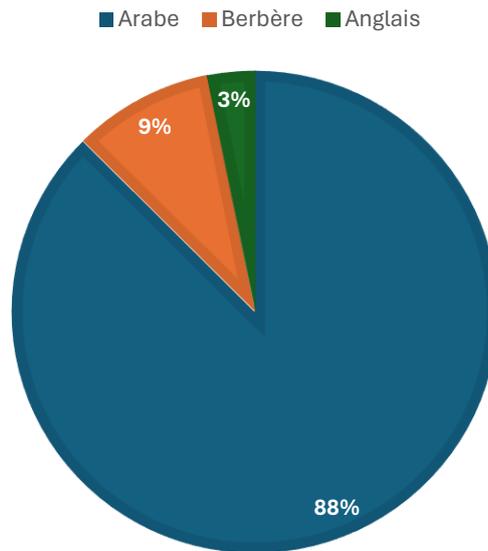
Selon les résultats du Petit Robert en ligne, les emprunts lexicaux font une grande partie du lexique du français maghrébin. Dans l'ensemble, les emprunts et leurs dérivés représentent 76% de tous les mots d'origine maghrébine d'après Le Petit Robert. Les langues sources sont celles-ci : arabe (dans la plupart des cas), berbère, anglais.

⁵¹ *Ramadan* = Mois lunaire pendant lequel les musulmans doivent s'astreindre à l'abstinence entre le lever et le coucher du soleil. // Prescriptions religieuses de ce mois.

⁵² Le Petit Robert en ligne ne spécifie pas l'origine de l'onomatopée « youyou ». Jaromír Kadlec la précise dans son livre *Francouzština v Africe*.

⁵³ *Youyou* = Cri aigu longuement modulé, poussé en certaines circonstances par les femmes arabes.

LANGUES SOURCES DES EMPRUNTS LEXICAUX

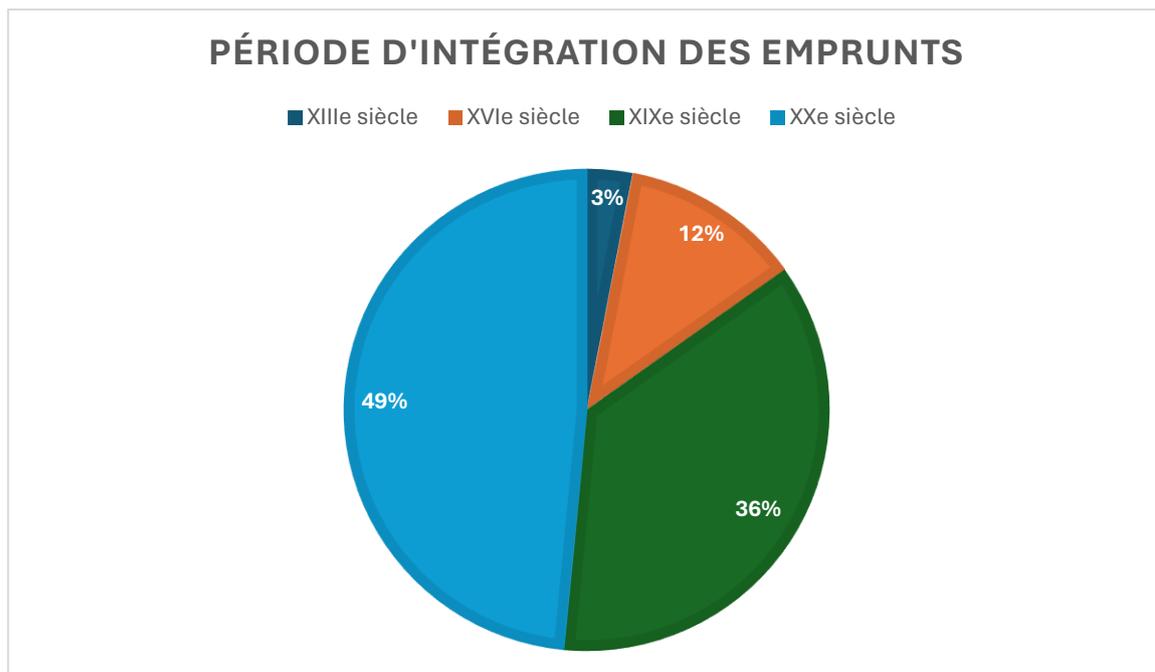


Graphique 2 : Les langues sources des emprunts lexicaux

Un autre élément essentiel en ce qui concerne l'étymologie des emprunts est une période de leur implémentation dans la langue française. Les mots étaient introduits au français depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XX^e siècle. L'emprunt le plus ancien est entré dans la langue française en 1298 et il s'agit du mot *cheik*. Au contraire, les emprunts les plus récents se trouvent dans le lexique français depuis 1984. Ce sont les mots arabes *cheb* et *noukta*.

XX ^e siècle	XIX ^e siècle	XVI ^e siècle	XIII ^e siècle
Achoura, amazigh, baraka, baroud, blédard, cheb, fatma, kanoun, kémie, mektoub, noukta, ramadanesque, rassoul, tamazight, taximan, youyouter	Babouchier, bendir, chèche, chleuh, chorba, chouïa, diffa, gandoura, médersa, nouba, rif, taleb	Burnous, chaouch, fouta	Cheik

Tableau 2 : Les périodes d'adaptation des emprunts lexicaux



Graphique 3 : Les périodes d'intégration des emprunts

La majorité des emprunts a été empruntée depuis le début du XIX^e siècle, après que la colonisation française d'Afrique avait commencé. Presque tous les mots empruntés avant cette période font partie du lexique du français standard, c'est le cas de *burnous* et *cheik*. De plus, il s'agit de mots qui sont également répandus dans d'autres langues étrangères à travers le monde. Au contraire, les mots empruntés dans XIX^e et XX^e siècles sont, dans la plupart des cas, classifiés comme le lexique du français régional, français maghrébin. Les exceptions sont : *chèche*, *diffa*, *fatma*, *gandoura*, *kémia* et *rassoul*.

4.2 Morphologie des emprunts lexicaux

D'un point de vue morphologique, la liste n'est pas très diversifiée. Le Petit Robert en ligne enregistre ces trois informations : la classe de mots, le genre et les formes possibles (singulier/pluriel, masculin/féminin).

En général, les emprunts se sont bien adaptés aux règles françaises. Il n'y a que quelques irrégularités et exceptions concernant la formation du pluriel ou de la forme féminine d'un adjectif.

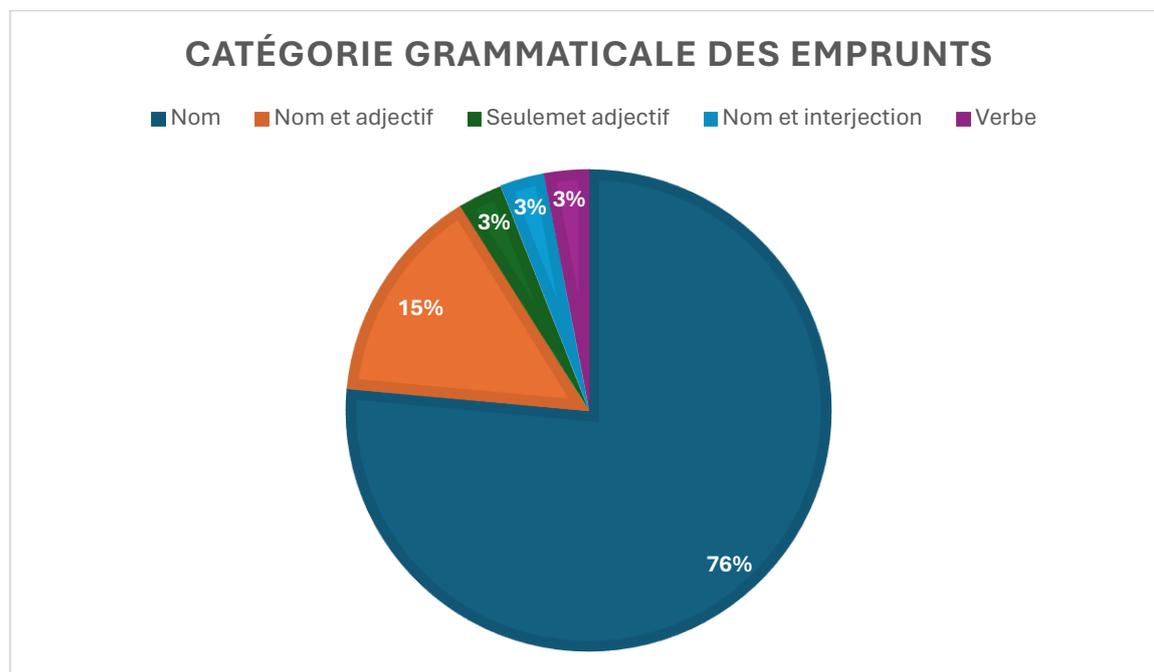
4.2.1 Catégorie grammaticale

La majorité des emprunts est représentée par les noms. Il y a très peu d'exceptions, certains mots peuvent être utilisés comme un nom commun ou un adjectif. Néanmoins, parmi les 33 emprunts, on ne trouve que 6 adjectifs : *amazigh*, *blédard*, *cheb*, *chleuh*,

ramadanesque et *tamazight*. Seulement le mot *ramadanesque* sert uniquement d'adjectif. Des autres mots spécifiques sont le nom *mektoub* qui peut être utilisé aussi comme interjection et le verbe *youyouter*.

Nom	Adjectif	Interjection	Verbe
Achoura, amazigh, babouchier, baraka, baroud bendir, blédard, burnous, chaouch, cheb (cheba), cheik, chorba, chouïa, diffa, fatma, fouta, gandoura, goubiville, kanoun, kémie, médersa, mektoub, nouba, noukta, rassoul, rif, taleb, tamazight, taximan	Amazigh, blédard, cheb (cheba), chleuh, ramadanesque, tamazight	Mektoub	Youyouter

Tableau 3 : Les catégories grammaticales des emprunts



Graphique 4 : Les catégories grammaticales des emprunts

La seule composition sur la liste, qui a un radical français et l'autre arabe, est le mot *goubiville* qui est classifié comme le nom commun.

4.2.2 Formation du pluriel et du féminin

Tous les noms communs sur la liste suivent les règles françaises de la formation du pluriel. C'est-à-dire, pour exprimer le pluriel du mot, on ajoute un *-s* à la fin du mot. Par exemple, *baraka* → *barakas*, *fatma* → *fatmas*, *nouba* → *noubas*. La seule exception est l'anglicisme *taximan*. Le pluriel de ce mot peut être formé par l'ajout de *-s* (*taximans*), néanmoins au Maghreb, la forme du pluriel plus courante est *taximen*. Le français du Maghreb a repris cette forme de l'anglais parce que c'est une forme du pluriel original.

En ce qui concerne les adjectifs, les formes du pluriel ou féminin aussi suivent les règles françaises. Les formes du pluriel se créent, dans tous les cas, en ajoutant le suffixe *-s*, comme ici : *cheb* → *chebs*, *blédard* → *blédards*, *tamazight* → *tamazights*. La forme du féminin se forme en utilisant le suffixe *-e* dans les cas de *blédard* → *blédarde* et avec le suffixe *-a* dans le cas du *cheb* → *cheba*. Quant au reste des adjectifs, ils restent invariables en genre : *amazigh*, *chleuh*, *ramadanesque* et *tamazight*.

	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Amazigh	amazigh		amazigts	
Blédard	blédard	blédarde	blédards	blédardes
Cheb	cheb	cheba	chebs	chebas
Chleuh	chleuh		chleuhs	
Ramadanesque	ramadanesque		ramadanesques	
Tamazight	tamazight		tamazights	

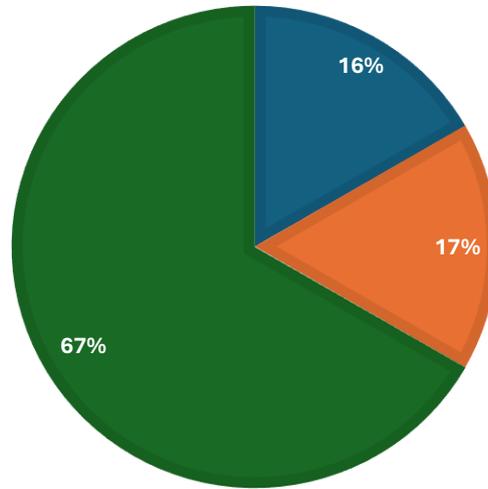
Tableau 4 : Les adjectifs et leurs formes possibles

La forme féminine *cheba* du mot *cheb* fait référence à l'origine arabe du mot. L'ajout du suffixe *-a* est une des façons de la formation du féminin en arabe.⁵⁴ L'adjectif *ramadanesque* reste invariable en genre en raison du suffixe français *-esque* qui est invariable en genre. Une autre forme possible de ce mot est *ramadanien* au masculin qui prend une forme de *ramadanienne* pour exprimer le féminin. Donc les deux formes suivent parfaitement les règles françaises.

⁵⁴ CAUBET Dominique, SIMEONE-SENELLE Marie-Claude, VANHOVE Martine. Genre et accord dans quelques dialectes arabes. Dans : KOSKAS Eliane, LEEMAN Danielle, *Linx* [En ligne]. 1989, N. 21, pp. 39-66. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1989_num_21_1_1130 [consulté le 2 mai]

LES FORMES FÉMININES DES ADJECTIFS

■ Ajout du -e ■ Ajout du -a ■ Invariabilité en genre



Graphique 5 : La formation du féminin des adjectifs

Néanmoins, les deux adjectifs qui respectent les règles françaises sont les dérivés *blédard* et *ramadanesque*. Comme ils se composent du radical d'origine arabe et le suffixe typiquement français, ils doivent être logiquement adaptés à la morphologie française. Si on compare seulement les emprunts, la plupart reste invariable en genre (*amazigh*, *chleuh* et *tamazigh*) et le mot *cheb* reprend le suffixe arabe *-a*.

4.2.3 Le verbe *youyouter*

Le seul verbe sur la liste est *youyouter*. Il s'agit du dérivé de l'onomatopée *youyou* qui signifie un cri aigu longuement modulé, poussé en certaines circonstances par les femmes arabes. Donc le verbe *youyouter* s'utilise pour exprimer que quelqu'un pousse les *youyous*.

Le verbe *youyouter* a été créé en ajoutant la désinence verbale *-er* au radical *youyou*. Alors, ce verbe fait partie du premier groupe de verbes, ceux l'infinitif desquels finissent par *-er*. La conjugaison suit les règles françaises, les formes du verbe *youyouter* au présent de l'indicatif sont les suivantes :

Je	Youyoute
Tu	Youyoutes
Il, elle	Youyoute
Nous	Youyoutons

Vous	Youyoutez
Ils, elles	Youyotent

Tableau 5 : La conjugaison du verbe youyouter

Le participe présent est *youyoutant*, le participe passé est *youyouté*. En ce qui concerne les temps composés, *youyouter* s'utilise uniquement dans la voix active et avec auxiliaire avoir. C'est un verbe intransitif.

4.3 Niveau de la langue

Les expressions de la liste viennent des niveaux de la langue divers. Parmi tous les mots, la majorité font partie du lexique du français standard. Quelques mots peuvent avoir une double explication ou ils s'utilisent aussi au sens figuré, et c'est la raison pour laquelle ils se classent dans un lexique du français standard et en même temps du français argotique, familier et d'autres. De plus, la plupart des mots sont typiques pour une variété diatopique du français, dans ce cas, on parle plutôt du français maghrébin.

Sur toute la liste, on comprend les emprunts lexicaux, les emprunts sémantiques, les dérivés et les compositions, 40 mots sur 43, ou au moins une de leurs explications, viennent du français standard. Cela représente 93%, les trois mots restants sont : 1. *gazelle*, un emprunt sémantique, qui est au Maghreb utilisé familièrement pour décrire une jeune fille ; 2. *taximan*, un emprunt à l'anglais, et *trempe*, un emprunt sémantique, qui font partie du lexique du français régional (pas seulement au Maghreb).

Standard	Familier	Régional	Ancien	Au sens figuré	Argot militaire	Terme d'histoire
Achoura, amazigh, babouchier, baraka, baroud, bendir, blédard, burnous, chaouch, cheb, cheche, cheik, chleuh, chorba, chouïa, circonciseur, coépouse, diffa, fatma, fouta, gandoura,	Baraka, blédard (péjoratif), burnous, chouïa, gazelle	Taximan, trempe	Nouba	Chaouch, chorba, nouba	Baroud	Blédard

gourbiville, kanoun, kemia, médersa, mektoub, missionnaire, nouba, noukta, parabolé, primature, radio-trottoir, ramadanesque, rassoul, résidanat, rif, séminariste, taleb, tamazight, youyouter						
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 6 : Les emprunts dans les niveaux de la langue

4.3.1 La position des emprunts lexicaux

Les emprunts à l'arabe et au berbère appartiennent notamment au lexique du français standard. Néanmoins, quelques emprunts sont également classés dans d'autres registres de la langue selon l'usage. Souvent, les mots qui sont courants au français maghrébin ne se trouvent pas dans le lexique du français standard de la métropole. C'est la raison pour laquelle beaucoup de mots ont une classification double. Soit ils sont classés dans la langue soutenue avec une remarque d'appartenance au français maghrébin, soit ils font partie du lexique de la langue familière. Par exemple, c'est le cas de *baraka* : c'est le mot soutenu qui signifie bénédiction ou protection divine, mais avec une remarque qu'il vient du français maghrébin, en même temps il s'agit du mot familier pour exprimer la chance dans le français en général.

Les emprunts avec une classification double sont les suivantes : *baraka* (déjà expliqué), *baroud* (le français standard et l'argot militaire), *burnous* (le français standard et familier), *chouïa* (le français standard et familier) et *nouba* (le français standard, ancien et familier). Le régionalisme *taximan* vient du français régional.

LES EMPRUNTS LEXICAUX ET LEUR CLASSIFICATION



Graphique 6 : La classification des emprunts

En ce qui concerne les dérivés et les compositions basées sur des emprunts à l'arabe ou berbère, ils se classent dans un niveau standard du français maghrébin. Une seule exception est le mot *blédard* qui est selon l'usage standard, familier ou en termes d'histoire. Néanmoins, même le suffixe *-ard* donne surtout une note péjorative.

4.3.2 Les emprunts lexicaux et les variétés régionales

La plupart des mots de la liste sont typiques pour une variété diatopique du français. Dans la plupart des cas, il s'agit du français du Maghreb, mais on peut trouver aussi les mots qui sont utilisés également dans d'autres régions hors de la France hexagonale. L'appartenance à cette variation est marquée chez 100% des emprunts sémantiques et dans la plupart des emprunts lexicaux et leurs dérivés. Quelques mots ou dérivés ne sont pas utilisés uniquement au Maghreb, mais dans les autres régions, notamment en Afrique subsaharienne.

Français de la France	Maghreb	Maghreb, Afrique subsaharienne	Maghreb et d'autres régions hors de la France
Burnous, chèche, diffa, fatma, gandoura, kémie, rassoul	Amazigh, babouchier, baraka, baroud, bendir, blédard, chaouch, cheb, cheik, chleuh,	Achoura	Taximan

	chorba, chouïa, fouta, gourbiville, kanoun, médersa, mektoub, nouba, noukta, ramadanesque, rif, taleb, tamazight, youyouter		
--	--	--	--

Tableau 7 : L'appartenance des emprunts aux variétés régionales du français

Le mot *taximan* s'utilise également à l'Est, en Belgique, au Congo et à Madagascar. Certaines expressions basées sur les emprunts à l'arabe ou berbère sont utilisées également en France métropolitaine. Mais dans ce cas, on peut rencontrer un glissement de sens (par exemple *chaouch*) et un déplacement du mot dans un autre registre de la langue (par exemple *baroud* ou *nouba*). Autrement dit, quelques expressions sont soutenues au Maghreb, mais en France, elles sont familières, anciennes ou argotiques. Il s'agit de *baraka*, *baroud*, *blédard*, *chaouch*, *cheik*, *chouïa* et *nouba*.

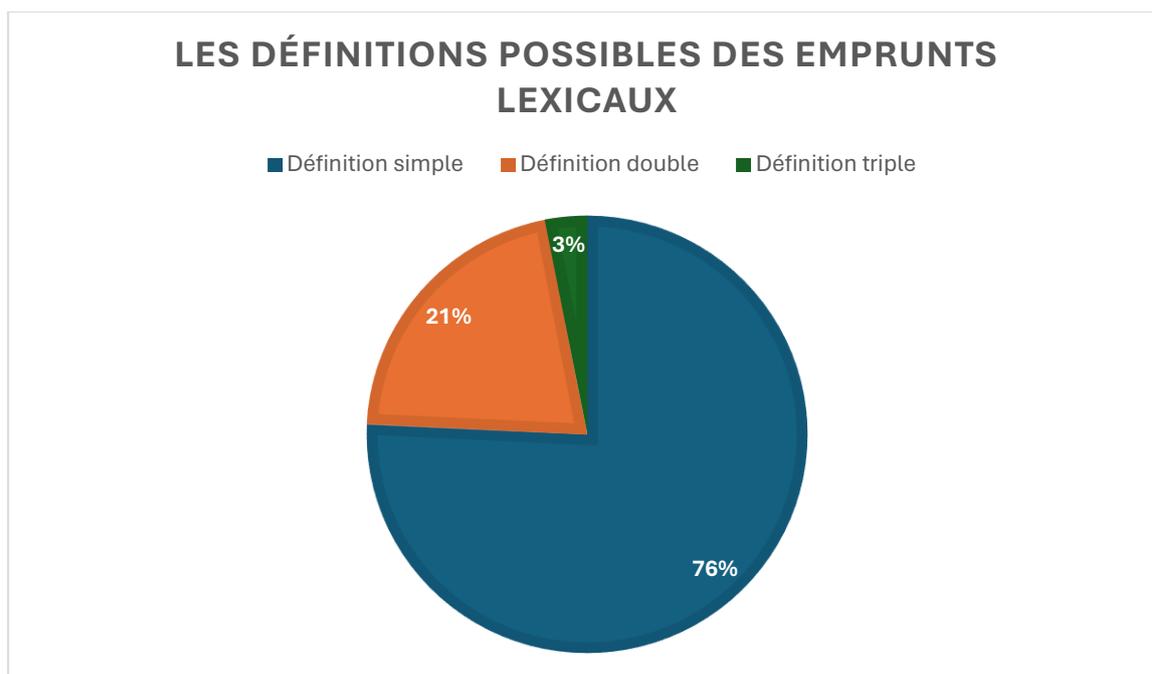
	Fr. du Maghreb	Fr. standard
Baraka	Bénédictio, protection divine.	Chance. (Familiér)
Baroud	Poudre à canon, à fusil. // Salve de coups de fusil tirée par des cavaliers lors de festivités. // Manifestation folklorique de cavaliers armés de fusils. → fantasia.	Combat (Argot militaire)
Blédard	Relatif au bled. // Originaire du bled, qui habite le bled.	Rustre, Grossier. (Familiér et péjoratif) // Soldat français qui servait dans le bled, en Afrique du Nord. (Terme d'histoire)
Chaouch	Employé subalterne travaillant dans le public ou le privé comme huissier, appariteur, coursier ou gardien.	Exécutant dévoué. (Au sens figuré)
Cheik	Chef d'orchestre.	Chez les Arabes, Homme respecté pour son âge et ses connaissances. // Chef de tribu, de village ou de région dans certains pays musulmans. // Chef religieux musulman.

Chouïa	Quelque peu, un peu. // Doucement, lentement.	Un peu (Familier)
Nouba	Œuvre musicale classique d'origine andalouse, composée de mouvements se succédant selon un ordre précis.	Musique militaire des régiments de tirailleurs d'Afrique du Nord, comportant des instruments traditionnels (fifres, tambourins). (Ancien) // Faire la nouba. → fête*, java, noce. (Familier, au sens figuré)

Tableau 8 : La diversité des définitions des emprunts selon le niveau d'usage

4.4 La sémantique des emprunts lexicaux

Comme on a déjà indiqué, la définition des emprunts peut être double selon le milieu d'usage. Dans le chapitre précédent on révèle les 7 expressions, la signification desquelles se change selon la région : *baraka*, *baroud*, *blédard*, *chaouch*, *cheik*, *chouïa* et *nouba*. Un autre cas spécifique est le cas du mot *taleb*. *Taleb* signifie un étudiant en théologie musulmane dans le français du Maghreb, mais cela peut signifier aussi un guérisseur qui s'appuie sur sa connaissance, supposée ou réelle, du Coran ou un lettré qui enseigne le Coran et qui, moyennant rétribution, psalmodie les versets du Coran lors de fêtes ou de manifestations religieuses. Donc dans ce cas, la définition est triple et dépend de l'état du Maghreb dans lequel on l'utilise. Ces 8 représentent 24% d'eux.



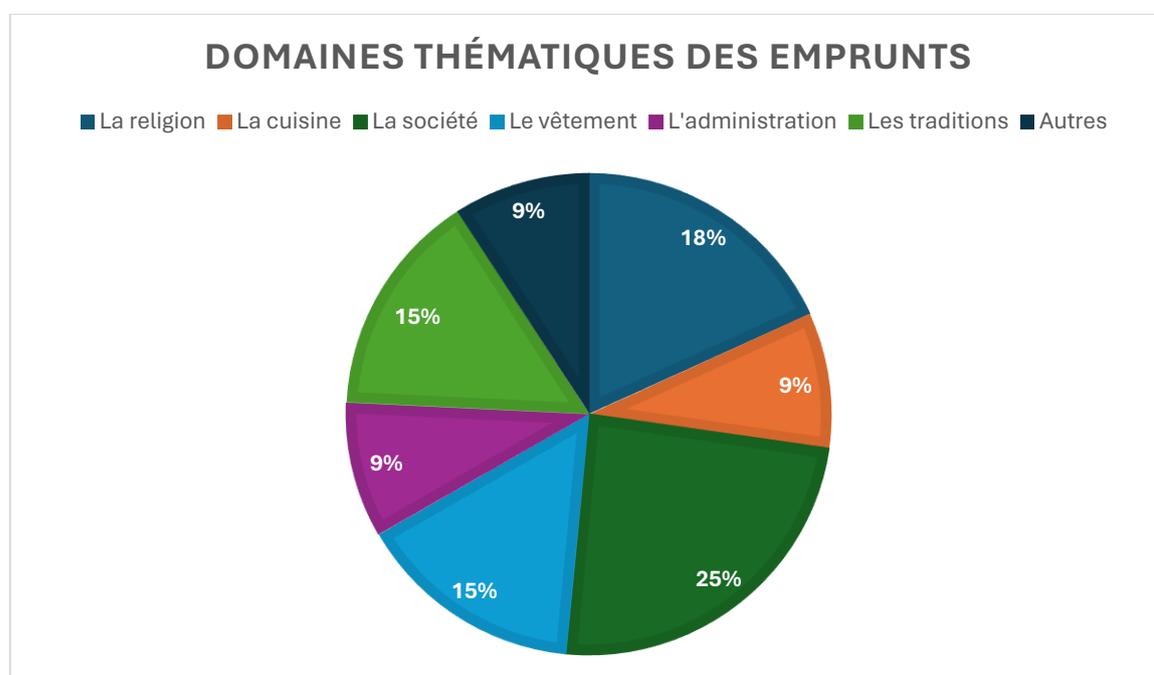
Graphique 7 : Les définitions possibles des emprunts

4.4.1 Les domaines thématiques des emprunts

Les expressions sans équivalent français viennent souvent de domaines liés à la culture uniquement magrébine, tels que la religion, la société, les habitudes, la cuisine, l'éducation et beaucoup d'autres. Les mots sont divisés en groupes thématiques selon leur définition ou leur présence dans la bibliographie (surtout Coran).

La religion	La cuisine	La société	Le vêtement	L'administration	Les traditions	Autres
Achoura, baraka, médersa, mektoub, ramadnesque, taleb	Chorba, kanoun, kemia	Amazigh, chaouch, cheb, cheik, chleuh, fatma, tamazight, youyouter	Babouchier, burnous, chèche, fouta, gandoura	Blédard, gourbiville, rif	Baroud, bendir, diffa, nouba, rassoul	Chouïa, noukta, taximan

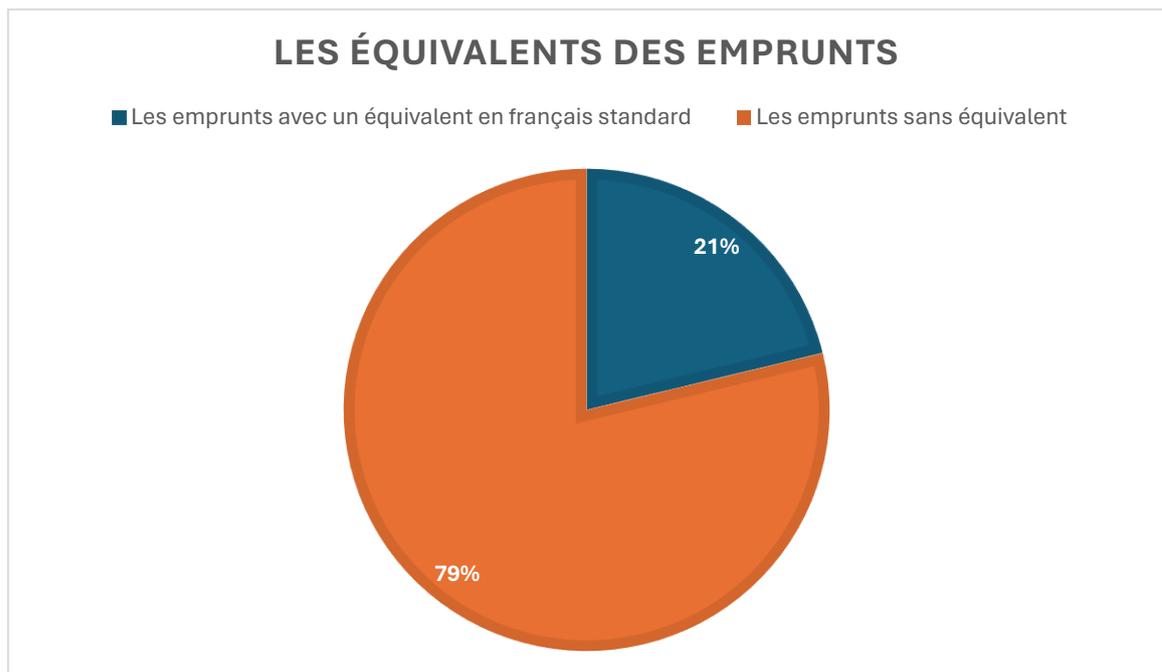
Tableau 9 : Les domaines thématiques des emprunts



Graphique 8 : Les domaines thématiques des emprunts

4.4.2 Les équivalents possibles en français standard

Le rapport entre les expressions d'origine arabe ou berbère et la région du Maghreb peut être divers. Les emprunts peuvent soit signifier quelque chose de la vie courante qui ont un équivalent du français standard, soit quelque chose d'origine maghrébine qui n'a pas un équivalent du français standard. Néanmoins, peu d'expressions disposent d'un équivalent français qui soit exact. On peut trouver, parmi le lexique maghrébin dans Le Petit Robert en ligne, les équivalents des mots qui ne sont pas liés à la culture uniquement maghrébine. Sur la liste, ce sont les mots et leurs équivalents, qui sont tirés du Petit Robert en ligne, suivants : *baraka* (familièrement - chance), *baroud* (argotiquement - combat), *blédard* (familièrement et péjorativement - rustre, grossier), *cheb* (jeune), *cheik* (chef d'orchestre), *chouiïa* (familièrement - un peu), *rif* (campagne). Les autres mots n'ont pas, selon Le Petit Robert en ligne, un équivalent exact au français, donc les locuteurs ont tendance à utiliser les phrases et constructions descriptives.



Graphique 9 : Les équivalents des emprunts en français

4.5 Conclusion de la recherche

Cette analyse linguistique a montré les régularités et les irrégularités du lexique du français maghrébin présenté par Le Petit Robert en ligne. On s'est concentré surtout aux emprunts lexicaux à l'arabe et au berbère comme ce sont les deux langues avec la plus grande influence. Dans certaines parties, on a abordé aussi le sujet des emprunts sémantiques au français, néanmoins, ils ne sont pas essentiels pour cette recherche.

L'analyse est divisée en 4 parties selon les disciplines linguistiques qui donnent les 4 points de vue différents. Il s'agit de l'étymologie, la morphologie, le classement typologique et la sémantique.

D'un point de vue étymologique, parmi le lexique du français maghrébin qui est donné par Le Petit Robert en ligne on peut trouver surtout les emprunts lexicaux à l'arabe, quelques emprunts au berbère, puis quelques emprunts sémantiques au français. Les emprunts lexicaux et leurs dérivés et leurs compositions font une partie majeure de 76%. La plupart des emprunts lexicaux viennent de l'arabe, exactement 88%. Les emprunts étaient empruntés dans la plupart des cas aux XIXe et XXe siècles, seulement 15% des emprunts étaient implémentés en français plus tôt.

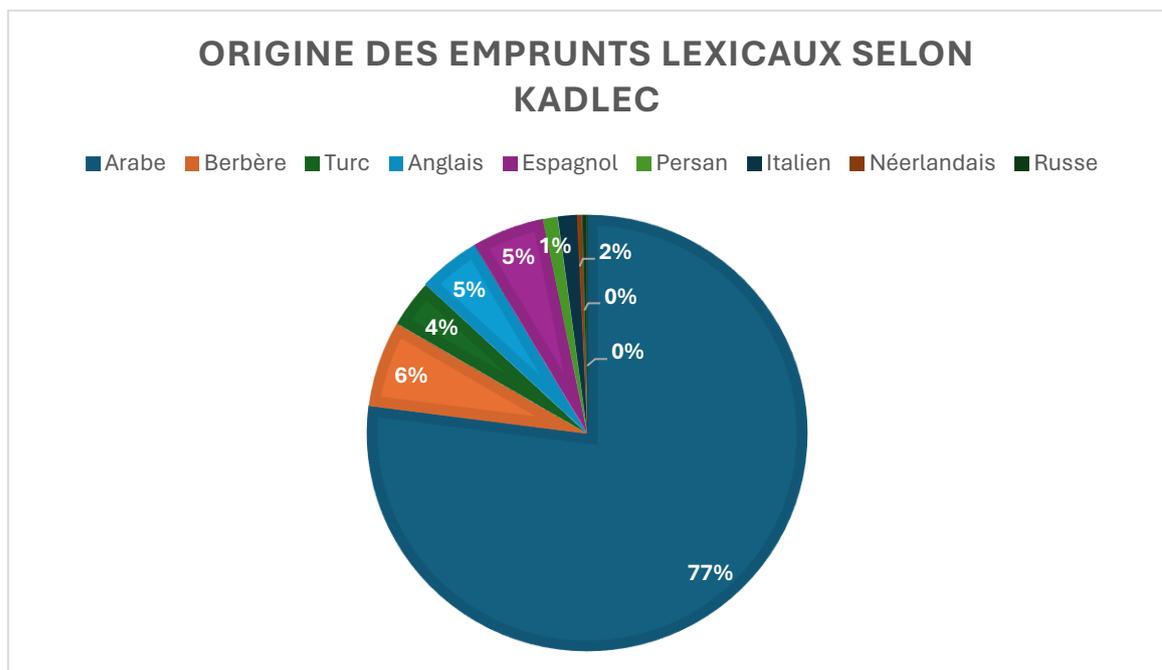
Morphologiquement, les emprunts se sont bien adaptés aux règles de la langue française. 88% des emprunts sont des noms communs, 9% sont des adjectifs. On y trouve également un verbe et une interjection. Le pluriel se forme selon les règles françaises, cela veut dire qu'on crée le pluriel en ajoutant le suffixe *-s*, la seule exception est un anglicisme *taximan*, qui prend couramment une forme plurielle de *taximen*. Quant aux adjectifs, 4 adjectifs restent invariables au genre, adjectif *cheb* prend un suffixe *-a*, et *blédard* prend une forme de *blédarde*. Le seul verbe est conjugué comme les verbes du premier groupe.

En ce qui concerne la classification du lexique maghrébin, 93% des mots sont classifiés comme le lexique du français standard. Quelques mots peuvent être familiers, argotiques, régionaux selon le milieu d'usage. Autrement dit, quelques mots sont standard au Maghreb, mais non-standard en France. Il s'agit d'une partie de 16%. Environ 79% des expressions sur la liste sont marquées comme le lexique de la variété diatopique du français, le français maghrébin. Parfois, la définition du mot peut varier selon le milieu et un pays d'usage, c'est le cas de 7 mots.

La classification sémantique des expressions magrébines compte 6 catégories concrètes et la distribution des mots est variée. Les emprunts lexicaux sont liés à la réalité uniquement maghrébine, surtout à la société, religion et vêtements. Une partie de 79% n'a pas un équivalent exact du français standard, donc en France les locuteurs utilisent les constructions descriptives.

5 Comparaison du lexique maghrébin de Kadlec et du Petit Robert

Jaromír Kadlec dans sa publication *Francouzština v Africe* étudie le français dans les différents pays francophones de l’Afrique. Chaque chapitre se concentre sur un pays et sur les spécificités de son français tels que les modulations phonétiques, les changements syntaxiques ou morphologiques et le lexique spécifique. Dans cette partie, le lexique mentionné dans les chapitres d’Algérie, du Maroc et de la Tunisie a été comparé avec le dictionnaire Le Petit Robert en ligne. Il s’agit seulement des emprunts lexicaux de l’arabe, du berbère et d’autres langues étrangères qui ont le plus influencé le français maghrébin. D’après la recherche précédente, les emprunts lexicaux représentent la plupart du lexique maghrébin dans le dictionnaire et l’analyse s’est concentrée plutôt sur les emprunts lexicaux. C’est la raison pour laquelle cette comparaison est limitée aux emprunts lexicaux. Dans la publication, on trouve, dans les chapitres concernant l’Algérie, le Maroc et la Tunisie, environ 286 emprunts à l’arabe, au berbère, à l’anglais, à l’espagnol, au turc, au grec, au persan, à l’italien, au russe et au néerlandais. Malgré le fait que Kadlec les énumère séparément, tous les emprunts lexicaux ont été mis ensemble, et seulement 20 mots sont mentionnés dans plusieurs chapitres comme ceux utilisés en général au Maghreb. La représentation en pourcentage des langues sources est la suivante :



Graphique 10 : L'origine des emprunts selon Jaromír Kadlec

5.1 Les emprunts à l'arabe et au berbère

Kadlec dans les trois chapitres énumère environ 286 emprunts qui viennent de l'arabe, du berbère, du turc, de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, du grec, du persan et du russe. Dans l'ensemble, 236 emprunts sont d'origine arabe ou berbère et cela représente 83%. Parmi ces 236 emprunts, seulement 66 se trouvent dans Le Petit Robert en ligne. De plus de ceux analysés dans le chapitre précédent, ce sont les suivants :

Emprunts à l'arabe	Emprunts au berbère
Aïd, fatiha, fatwa, hadith, iftar, mahdi, minbar, darki, wali, wilaya, souk, cadi, caïd, casbah, douar, ksar, médina, mechta, sebkha, malouf, oud, makroud, méchoui, tajine, abaya, djellaba, haïk, hidjab, chéchia, guitoune, hachich, omra, choura, raï, kefta, sarouel, kif-kif, toubib, hallal, calife, djihad, youyou, ouléma, califat, henné, moudjahid, séguia, roumi, fellagha, hadj	Targui, gourbi

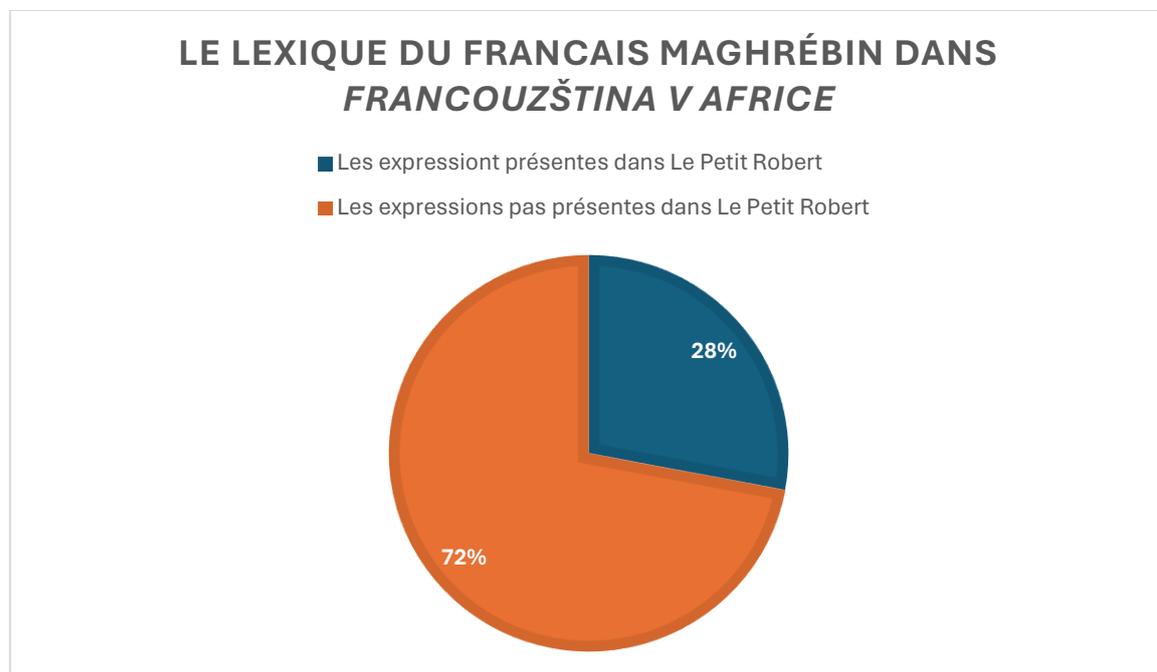
Tableau 10 : Les emprunts à l'arabe et au berbère selon Kadlec

Associés aux mots mentionnés dans le chapitre précédent, les emprunts à l'arabe sont environ 12 fois plus nombreux que les emprunts au berbère.

Selon Le Petit Robert en ligne, ces mots sont d'origine arabe en général, même ceux que Kadlec classifie comme berbères. Il n'y a que deux exceptions : les mots *youyou* et *califat* n'ont pas une origine spécifiée dans Le Petit Robert. Cependant, quelques mots sont liés concrètement à un pays maghrébin : *mechta* (mot d'arabe algérien), *derbouka* (mot d'arabe algérien), *djellaba* (mot d'arabe marocain), *toubib* (mot d'arabe algérien), *gourbi* (mot d'arabe algérien). L'origine des mots *douar* et *séguia* est moins spécifiée, néanmoins ils viennent toujours du Maghreb parce que la langue source est arabe maghrébin.

Il existe aussi des différences mineures entre la classification selon Kadlec et selon Le Petit Robert en ligne. Le mot *djellaba* se trouve parmi le lexique du français algérien dans la publication de Kadlec, mais Le Petit Robert considère le Maroc comme son pays d'origine. Le cas de *toubib* est inverse, selon Kadlec, le mot est marocain, mais selon Le Petit Robert, il est algérien. En ce qui concerne les deux expressions données d'origine berbère, Le Petit Robert, contrairement à Kadlec, les classifie comme arabes. C'est-à-dire que tous les emprunts à l'arabe et berbère selon Kadlec sont d'origine arabe

selon Le Petit Robert en ligne. Et en même temps, 170 sur 236 emprunts à l'arabe ou berbère qui sont mentionnés dans *Francouzština v Africe* de Jaromír Kadlec ne sont pas présents dans Le Petit Robert en ligne, ce qui représente 72% des termes.



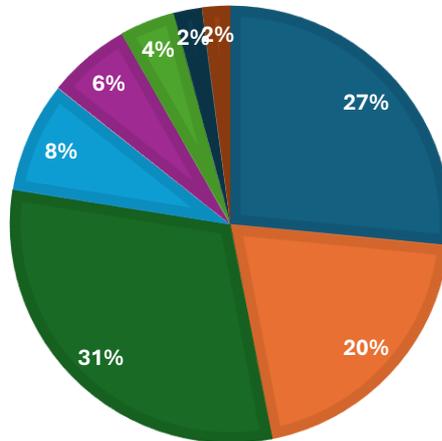
Graphique 11 : Le lexique maghrébin selon Kadlec dans *Francouzština v Africe*

5.2 Les emprunts aux autres langues

Kadlec dans sa publication donne également quelques exemples d'emprunts aux autres langues étrangères. Il s'agit des langues turque, anglaise, espagnole, italienne, grecque, persane, néerlandaise et russe. Il s'agit d'un ensemble d'environ 51 mots. Néanmoins, Le Petit Robert en ligne respecte leur vraie origine et dans la plupart des cas, on n'y trouve pas de remarque d'usage au Maghreb. Autrement dit, même si Kadlec présente, par exemple, le mot *efendi* comme un emprunt au turc qui s'utilise dans le français maghrébin, Le Petit Robert révèle son origine turque, mais pas son usage au Maghreb.

LES AUTRES LANGUES SOURCES DES EXEMPLES SELON JAROMÍR KADLEC

■ Anglais ■ Turc ■ Espagnol ■ Italien ■ Persan ■ Grec ■ Néerlandais ■ Russe



Graphique 12 : Les autres langues sources des emprunts selon Kadlec

Il n'y a que deux exceptions : les deux mots *lamparo* et *trabendo* sont d'origine espagnole (selon les deux sources) et les deux sont utilisés dans le français du Maghreb. Selon Kadlec, les deux s'utilisent en Algérie. Selon Le Petit Robert, le mot *lamparo* est présent dans le français d'Algérie et *trabendo* s'utilise en Algérie et au Maroc.

On y trouve aussi une seule différence entre les deux classifications concernant le mot *zaouia*. D'après Kadlec, ce mot est d'origine turque, néanmoins Le Petit Robert en ligne le classifie comme le mot d'origine arabe.

6 La présence du lexique maghrébin d'autres dictionnaires

Seulement 43 mots se trouvent sur la liste du lexique du français maghrébin dans Le Petit Robert en ligne. Néanmoins, la représentation du lexique maghrébin n'est pas pareille dans tous les dictionnaires généraux. De plus, même si le mot est présent dans un certain dictionnaire, les paramètres peuvent être différents. C'est la raison pour laquelle il est toujours mieux de comparer une expression dans plusieurs dictionnaires. C'est ce qui a été fait avec le lexique maghrébin du Petit Robert, les mots ont été cherchés dans des autres dictionnaires et les plus grandes différences sont indiquées dans les chapitres suivants. Une définition correspondant à celle du Petit Robert était une condition pour son utilisation dans la recherche. Les dictionnaires utilisés sont disponibles en ligne et les mots ont été cherchés dans les versions en ligne. Il s'agit du : CNRTL, Larousse, Usito et du Wiktionnaire.

	CNRTL	Wiktionnaire	Larousse	Usito
achoura	-	X	X	-
amazigh	-	X	-	-
babouchier	-	X	-	-
baraka	X	X	X	X
baroud	X	X	X	X
bendir	-	X	X	-
blédard, arde	X	X	X	-
burnous	X	X	X	-
chaouch	X	X	X	-
cheb, cheba	-	X	-	-
chèche	X	X	X	-
cheik	X	X	X	X
chleuh	X	X	X	-
chorba	-	X	X	-
chouïa	X	X	-	X
circonciseur	-	X	-	-
coépouse	-	X	X	X
diffa	X	X	X	X
fatma	X	X	X	-
fouta	X	X	X	-
gandoura	X	X	X	X
gazelle	X	X	-	-
gourbiville	-	X	-	-
kanoun	X	X	-	-
kémia	-	X	-	-

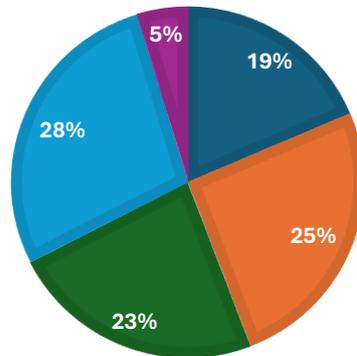
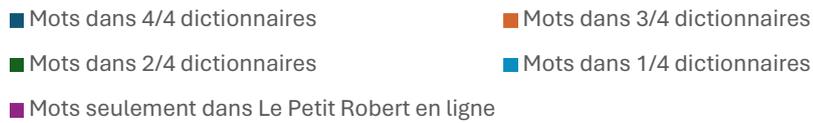
médersa	X	X	X	X
mektoub	X	X	-	-
missionnaire	-	X	X	X
nouba	X	X	X	X
noukta	-	X	-	-
parabolé, ée	-	X	-	-
primature	-	X	X	-
ratio-trottoir	-	X	-	-
ramadanesque	-	X	-	-
rassoul	-	X	X	-
résidanat	-	-	X	-
rif	-	-	-	-
séminariste	X	X	X	X
taleb	-	X	-	-
tamazight	-	X	X	-
taximan	-	X	X	-
trempe	-	-	-	-
youyouter	X	X	X	-

Tableau 11 : La présence des expressions maghrébines dans les dictionnaires

La plus grande partie des mots a été reconnue par le Wiktionnaire, dans lequel se trouve 41 expressions sur 43. Au contraire, la plus petite partie des mots a été trouvée dans le dictionnaire Usito où il n'y a que 11 mots sur 43.

En ce qui concerne les mots concrets, certains sont plus fréquents et d'autres moins fréquents. Par exemple, les mots *rif* et *trempe* ne sont pas présents dans les 4 dictionnaires. En revanche, 8 expressions se trouvent dans tous les dictionnaires, ce sont les suivantes : *baraka*, *baroud*, *cheik*, *diffa*, *gandoura*, *médersa*, *nouba* et *séminariste*. Quelle est la force de la représentation des mots maghrébins dans les autres dictionnaires : le CNRTL, le Larousse, le Wiktionnaire et l'Usito ?

LA PRÉSENCE DU LEXIQUE MAGHRÉBIN DANS LES AUTRES DICTIONNAIRES



Graphique 13 : La présence du lexique maghrébin dans les dictionnaires : le CNRTL, le Larousse, le Wiktionnaire et l'Usito

6.1 Le CNRTL

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) recense exactement 18 sur les 43 expressions : *baraka*, *baroud*, *blédard*, *burnous*, *chaouch*, *chèche*, *cheik*, *chleuh*, *chouiïa*, *diffa*, *fatma*, *fouta*, *gandoura*, *kanoun*, *médersa*, *mektoub*, *nouba* et *séminariste*. Cela représente environ 42% de tous les mots trouvés.

Le mot *gazelle* n'est pas, selon le CNRTL, une expression signifiant dans le français maghrébin « une jeune femme ». Ce mot a un autre rapport avec le Maghreb parce qu'on peut trouver dans le CNRTL une nouvelle définition du mot *gazelle* : « petit gâteau, à base de pâte d'amandes, originaire du Maghreb ». En outre, le CNRTL ne connaît pas le verbe *youyouer*, mais on peut y trouver *youyou*, substantif masculin. D'ailleurs, le mot *chaouch* est selon le CNRTL d'origine turque, alors que Le Petit Robert le classifie comme un mot arabe.

Par ailleurs, le CNRTL n'exprime pas explicitement un rapport exclusivement à la culture Maghrébine pour ces 18 expressions. Dans la plupart des cas, il y a une remarque concernant leur usage en Afrique du Nord, mais pas au Maghreb. Seulement le mot « gazelle » est lié à la culture maghrébine, puisque le mot peut signifier le plat de cette origine. Selon le CNRTL, les régions d'usage de ces mots sont :

Afrique du Nord	Orient/Moyen-Orient	Pas spécifié
Blédard, burnous, chaouch, diffa, fatma, gandoura, kanoun, médersa	Chaouch, gandoura	Baraka, baroud, chèche, cheik, chleuh, chouïa, fouta, mektoub, nouba, séminariste

Tableau 12 : Les régions d'usage des emprunts selon le CNRTL

6.2 Le Larousse

Pendant la comparaison, 27 expressions ont été trouvées : *achoura, baraka, baroud, bendir, blédard, burnous, chaouch, chèche, cheik, chleuh, chorba, coépouse, diffa, fatma, fouta, gandoura, médersa, missionnaire, nouba, primature, rassoul, résidanat, rif, séminariste, tamazight, taximan, youyouther*. Dans ce cas, c'est une partie de 62%.

Il y a quelques différences entre le dictionnaire Larousse et Le Petit Robert. Premièrement, à l'instar du CNRTL, Le Larousse classe le mot *chaouch* comme un mot turc au lieu d'arabe. Une autre différence concerne le mot *gandoura* qui est selon Le Petit Robert d'origine arabe, tandis que le Larousse le classe comme un mot d'origine berbère. Le mot *tamazight* peut également s'écrire comme *tamazirt*.

Selon le Larousse, seulement 5 expressions sont connectées avec la région du Maghreb. Ce n'est que 19%. Les remarques concernant l'usage dans certaines régions sont assez diverses, souvent il s'agit de l'Afrique, spécifiquement de l'Algérie ou du Maroc et beaucoup des expressions n'ont pas de région d'usage spécifiée. Souvent, les mots font référence à la culture arabe en général. Les régions d'usage, selon le Larousse, sont :

Maghreb	Afrique du Nord	Algérie	Maroc	Afrique	Pas spécifié
Chorba, fouta, gandoura, médersa, youyouther	Bendir, blédard, chaouch	Diffa, tamazight	Chleuh, tamazight	Chèche, primature, séminariste, taximan	Achoura, baraka, baroud, burnous, cheik, coépouse, fatma, missionnaire, nouba, rassoul, résidanat

Tableau 13 : Les régions d'usage des emprunts selon le Larousse

6.3 Le Wiktionnaire

Dans le Wiktionnaire, 41 mots sur les 43 du Petit Robert ont été trouvés. Cela représente environ 95%. Les deux expressions qui ne figurent pas dans le Wiktionnaire sont : *rif* et *trempe*. Le mot *rif* est identifié dans le Wiktionnaire comme une expression du vocabulaire de l'armée, le mot *trempe* n'est qu'un mot commun dans Wiktionnaire, et non pas un adjectif.

À l'instar du CNRTL ou le Larousse, même le Wiktionnaire considère le mot *chaouch* comme turc au lieu d'arabe. Néanmoins, le mot *chorba* est également présenté comme d'origine turque d'après le Wiktionnaire. Une autre différence se trouve dans la définition du mot *baroud*. Dans ce cas, Wiktionnaire propose deux hypothèses concernant l'origine du mot. Soit le mot *baroud* peut venir du mot berbère signifiant « combat », soit il vient du mot arabe signifiant « poudre explosive ». De plus, selon le Wiktionnaire et le Larousse, le mot *gandoura* vient du berbère au lieu de l'arabe.

Même si le Wiktionnaire connaît la plupart des mots, la région d'usage n'est pas souvent spécifiée. Seulement 8 mots sont associés explicitement au Maghreb, ce qui représente environ 20%. Les expressions sont classifiées dans les régions suivantes :

Maghreb	Afrique du Nord	Algérie	Maroc	Afrique	Pas spécifié
Blédard, burnous, chorba, diffa, ganodura, gourbiville, kanoun, taleb	Amazigh, chaouch, fouta,	Fouta, parabolé	Baroud, chleuh,	Radio-trottoir, taximan	Achoura, babouchier, baraka, bendir, chaouch, cheb, cheche, cheik, chouïa, circonciseur, coépouse, fatma, gazelle, kemia, médersa, mektoub, missionnaire, nouba, noukta, primature, ramadanesque, rassoul,

					séminariste, tamazight, youyouter
--	--	--	--	--	---

Tableau 14 : Les régions d'usage des emprunts selon le Wiktionnaire

6.4 L'Usito

Le dictionnaire Usito, un dictionnaire conçu au Québec, connaît seulement 11 des 43 expressions maghrébines, donc une partie de 26%. Les mots trouvés sont : *baraka*, *baroud*, *cheik*, *chouïa*, *coépouse*, *diffa*, *gandoura*, *médersa* (sous forme de *madrassa*), *missionnaire*, *nouba* et *séminariste*.

La représentation du lexique maghrébin dans le dictionnaire Usito est limitée. Parmi ces 11 expressions, il n'y a pas beaucoup de différences entre l'Usito et Le Petit Robert. Néanmoins, les mots dans le dictionnaire Usito ne sont pas souvent marqués comme une variété régionale ou bien le rapport avec le Maghreb n'est pas explicitement exprimé dans la plupart des cas. D'après l'Usito, les régions d'usage sont les suivantes :

Maghreb	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Pas spécifié
Gandoura	Gandoura	Diffa	Baraka, baroud, cheik, chouïa, coépouse, médersa, missionnaire, nouba, séminariste

Tableau 15 : Les régions d'usage des emprunts selon l'Usito

Conclusion

Ce mémoire de licence a traité de la question d'implémentation des emprunts dans le français sur le territoire du Maghreb. Il s'agit plutôt des emprunts à l'arabe, néanmoins, il existe également un nombre des emprunts au berbère ou aux autres langues minoritaires qui sont parlées au Maghreb. Le but était d'étudier un corpus du lexique maghrébin dans les dictionnaires généraux, surtout dans Le Petit Robert en ligne, analyser la présence du lexique maghrébin dans les dictionnaires et la comparaison du lexique maghrébin donné par Jaromír Kadlec dans son livre *Francouzština v Africe*.

Dans la partie théorique, ce mémoire a défini le Maghreb, sa complexité et ambiguïté ; une classification complexe de certains pays a été expliquée et finalement trois pays principaux de la recherche ont été identifiés : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie. On a expliqué les politiques linguistiques et les aménagements linguistiques dans ces pays, c'est ce qui a aidé à comprendre la position du français dans la société, son statut déterminé par la loi, et son statut réel. Autrement dit, le français n'est qu'une langue étrangère, néanmoins, il est considéré comme langue privilégiée et langue de réussite surtout dans l'enseignement. Les deux langues officielles, qui opposent le français, sont l'arabe et le berbère. Ces deux langues sont ceux qui ont la plus grande influence sur le français, sa prononciation, la syntaxe et surtout le lexique. Le travail explique les modifications de prononciation française sous l'influence de l'arabe et du berbère, mais il rapproche principalement la question des emprunts sémantiques à l'arabe et au berbère.

La partie empirique porte sur la recherche lexicographique. Le corpus de base a été donné par le dictionnaire Le Petit Robert en ligne, il s'agissait de mots qui sont couramment utilisés dans le français du Maghreb. Le dictionnaire a trouvé 43 mots qui s'utilisent spécifiquement au Maghreb ou qui signifient un phénomène typique du Maghreb. Parmi ces mots, il y avait notamment les substantifs, mais également quelques adjectifs et un verbe. Tous ces mots ont été analysés d'un point de vue étymologique, morphologique, sémantique et ils étaient classifiés selon le registre de la langue. Cette recherche a montré que la plupart des mots étaient les emprunts lexicaux d'origine arabe, puis quelques emprunts d'origine berbère, mais il y avait ainsi les emprunts sémantiques. La plupart d'eux se sont implémentés en français après la colonisation dans les XIX^e et XX^e siècles. La partie concernant la morphologie des emprunts a montré que presque tous les mots suivent parfaitement les règles françaises et ils se sont très bien adaptés. L'analyse

sémantique a révélé que le lexique maghrébin dans Le Petit Robert concerne souvent les choses typiquement maghrébines ou les mots qui s'utilisent uniquement au Maghreb, mais ont un équivalent français. Dernièrement, il était exposé que les mots viennent du français standard et dans très peu des cas, il s'agit de mots du lexique substandard.

Comme doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr. avait publié un ouvrage concernant le français d'Afrique où il se concentre aussi sur les pays maghrébins, on a pu observer le lexique proposé par Kadlec et sa présence dans Le Petit Robert. Le résultat de cette comparaison était qu'une grande partie des mots se trouvent dans le dictionnaire en ligne, néanmoins Le Petit Robert ne spécifie pas l'origine maghrébine de ces mots. Ce lexique est marqué comme d'origine arabe, mais le Maghreb n'est pas mentionné dans les articles des mots.

La dernière partie a comparé la présence des mots de la première analyse dans 4 différents dictionnaires : le CNRTL, le Larousse, le Wiktionnaire et l'Usito. Moins d'un cinquième des mots se trouvent dans tous les quatre dictionnaires, au contraire, seulement deux expressions étaient présentes uniquement dans Le Petit Robert. La plupart des mots n'avaient pas une origine spécifiée dans les quatre dictionnaires, les mots marqués comme maghrébins n'étaient pas nombreux.

Cette recherche a dû être limitée, néanmoins cette thématique peut être examinée de manières diverses. Ce mémoire de licence peut poser les fondements d'une analyse détaillée dans les corpus afin de vérifier leur usage dans le français courant. En même temps, la question des arabismes offre de nombreuses possibilités pour les recherches plus détaillées et plus spécifiées.

Résumé en français

Le sujet principal de cette thèse est la variété de français utilisée au Maghreb, avec un accent spécifique sur le vocabulaire, qui consiste en grande partie en emprunts à l'arabe ou au berbère. Au-delà du vocabulaire maghrébin offert par la version numérique du dictionnaire Le Petit Robert, un travail important est également effectué sur la liste de vocabulaire du français maghrébin fournie dans la publication « Francouzština v Africe » de doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Ce mémoire peut être divisé en deux parties principales, théorique et empirique. Dans la partie théorique, la thèse aborde la question de la place de la langue française dans la région du Maghreb. Au début, une définition du Maghreb et une liste de ses pays sont donnés. Ce travail ne parle que de trois pays, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Les politiques linguistiques de ces pays sont également présentées, ce qui permet de définir la position de la langue française dans la société maghrébine. Le français est une langue largement utilisée et nécessaire à la réussite, mais les seules langues officielles au Maghreb sont l'arabe et le berbère. Le dernier chapitre de la partie empirique met en évidence de nombreuses spécificités du français maghrébin, principalement les modifications de la prononciation et le vocabulaire spécifique. Il s'agit de l'influence de l'arabe et du berbère.

Dans la partie pratique, il s'agissait d'observer et d'analyser le vocabulaire maghrébin, et notamment sa représentation dans la version électronique du dictionnaire Le Petit Robert. L'analyse initiale cherche tous les mots qui contiennent le mot « Maghreb » dans leur définition, leur remarque étymologique ou leur classification dans les registres de langue. Le dictionnaire en a trouvé 51, mais 43 mots ont été utilisés pour l'analyse, d'autres ont été exclus à cause d'inadéquation ; un tableau de ces mots se trouve en annexe. Pour ces mots, une analyse linguistique détaillée a été effectuée, portant sur l'étymologie, la morphologie, la sémantique et la classification dans le registre de la langue. Il n'a pas été possible d'étudier la phonétique parce qu'une telle analyse nécessiterait une connaissance de la langue arabe. Cette analyse montre que le lexique maghrébin présent dans le dictionnaire Le Petit Robert est principalement représenté par des emprunts à l'arabe et au berbère, après de leurs dérivés ou compositions, et aussi par des emprunts sémantiques au français. En ce qui concerne les différentes parties de l'analyse, on peut dire que la majorité des emprunts est faite à l'arabe, seuls quelques mots proviennent du berbère. En même temps, les mots ont été adoptés par la plupart des Français aux XIX^e et XX^e siècles, c'est-

à-dire durant la colonisation. Morphologiquement, les mots se sont bien adaptés aux règles de la grammaire française, sauf quelques exceptions. Quant au sens des mots, on peut diviser la liste en mots qui désignent un phénomène typique de la culture maghrébine, ou en mots utilisés en français maghrébin mais qui ont un équivalent en français standard. La plupart des mots appartiennent au lexique du français standard.

Le deuxième chapitre de la partie pratique a travaillé avec le vocabulaire introduit par Jaromír Kadlec dans sa publication. Ces mots ont été recherchés dans le dictionnaire Le Petit Robert. Il s'agit uniquement d'emprunts à des langues étrangères, c'est-à-dire principalement à l'arabe et au berbère. Kadlec énumère plus de 200 de ces mots dans son livre, dont 170 ne se trouvent pas dans le Petit Robert, c'est-à-dire la grande majorité. Lorsque le mot figure dans le dictionnaire, il est souvent marqué comme mot arabe et la remarque concernant l'origine maghrébine est souvent absente.

La dernière partie propose une comparaison des dictionnaires généraux de la langue française en termes d'occurrence des mots maghrébins. Le dictionnaire source est Le Petit Robert et les mots qui ont servi de base dans la première analyse ont été comparés. Le critère d'inclusion d'un mot était la définition identique ou au moins similaire. Les dictionnaires utilisés sont le CNRTL, le Larousse, le Wiktionnaire et l'Usito. Le résultat le plus important de cette partie est que les dictionnaires n'indiquent pas souvent la région d'origine du mot. Pour plus de la moitié des mots, aucun dictionnaire ne mentionne le Maghreb comme pays d'origine.

Résumé en tchèque

Hlavním tématem této práce je varieta francouzského jazyka užívaná v Maghrebu s hlavním zaměřením na slovní zásobu, která se skládá z velké míry z přejímek z arabštiny nebo berberštiny. Mimo slovní zásobu Maghrebu, kterou nabízí internetová verze slovníku Le Petit Robert, se pracuje ve velké míře také s výčtem slovní zásoby maghrebské francouzštiny, který je uveden v publikaci *Francouzština v Africe* od doc. Mgr. Jaromíra Kadlece, Dr.

Práci je možné rozdělit na dvě hlavní části, teoretickou a praktickou. V teoretické části práce rozebírá otázku pozice francouzského jazyka v regionu Maghrebu. Na počátku je uvedena definice Maghrebu a seznam jeho zemí. Tato práce se zabývá pouze třemi státy, Alžírskem, Marokem a Tuniskem. Uvádí se také jazykové politiky těchto zemí, z čehož je možné vyvodit celkovou pozici Francouzského jazyka v tamní společnosti. Francouzština je velmi užívaný jazyk, který je nutný k úspěchu, nicméně jedinými oficiálními jazyky v Maghrebu jsou arabština a berberština. Poslední kapitola teoretické části poukazuje na mnohá specifika francouzštiny Maghrebu, hlavně na modifikace ve výslovnosti a na specifickou slovní zásobu. Jedná se o vliv arabštiny a berberštiny.

V praktické části bylo za cíl pozorovat a analyzovat maghrebskou slovní zásobu, a hlavně její zastoupení v elektronické verzi slovníku Le Petit Robert. Prvotní analýza vyhledává všechna slova, která ve své definici, poznámce o etymologii nebo vrstvě jazyka obsahuje slovo "Maghreb". Slovník našel takových výrazů 51, nicméně pro analýzu bylo vybráno slov 43, některá byla vyřazena pro nevhodnost, tabulka těchto slov se nachází v přílohách. U těchto slov se provedla podrobná lingvistická analýza, jedná se o etymologii, morfologii, sémantiku a zařazení do vrstvy jazyka. Fonetiku nebylo možné hodnotit, protože by k takové analýze bylo za potřebí znalosti arabského jazyka. Tato analýza ukazuje, že maghrebskou slovní zásobu ve slovníku Le Petit Robert představují hlavně přejímky z arabštiny a berberštiny, poté jejich deriváty nebo kompozice a také sémantické přejímky z francouzštiny. Co se týče jednotlivých částí, tak je možné říci, že většinová část přejímek je z arabštiny, pouze málo slov pochází z berberštiny. Zároveň byla slova přijata francouzštinou nejvíc v 19. a 20. století, tedy v průběhu kolonizace. Z morfologického hlediska se slova dobře přizpůsobila pravidlům francouzské gramatiky až na pár výjimek. Podle významu slov pak můžeme seznam rozdělit na slova, která označují konkrétní skutečnost typickou pro maghrebskou kulturu, nebo slova užívaná se

v maghrebské francouzštině, která ale mají ekvivalent ve standardní francouzštině. Většina slov pochází se řadí do spisovné francouzštiny.

Druhá část praktické části pracovala se slovní zásobou, kterou uvedl Jaromír Kadlec ve své publikaci. Tato slova byla poté hledána ve slovníku Le Petit Robert. Jedná se jen o výpůjčky z cizích jazyků, tedy hlavně z arabštiny a berberštiny. Kadlec v knize uvádí přes 200 těchto výrazů, z nichž 170 není k dohledání v Le Petit Robert, tedy nadpoloviční většina. V případě, že je slovo vedené ve slovníku, tak je mnohdy označené jako arabské slovo a zmínka o maghrebském původu často chybí.

Poslední část nabízí srovnání obecných slovníků francouzského jazyka z hlediska výskytu maghrebských slov. Zdrojovým slovníkem byl Le Petit Robert a porovnávala se slova, která byla základem první analýzy. Kritériem pro zařazení slova byla stejná nebo minimálně podobná definice slova. Pracovalo se se slovníky CNRTL, Larousse, Wiktionnaire a Usito. Nejdůležitějším výsledkem v této části je to, že slovníky mnohdy neuvádějí region původu slova. U více jak poloviny slov nebyl v žádném slovníku uvedený Maghreb jako země původu.

Bibliographie

- AZOUZI, Ammar. Le français au Maghreb : statut ambivalent d'une langue. *Synergies Europe* [En ligne]. 2008, N. 3, pp. 37-50. [Consulté le 8 mars 2024]. Disponible sur : <https://gerflint.fr/Base/Europe3/azouzi.pdf>
- BADUEL, Pierre Robert, éd. *Habitat, État, société au Maghreb* [En ligne]. Paris : CNRS Éditions, 2002. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.765>. [Consulté le 19 mars]
- BELHAJ Samia. Le français, une langue en contact au Maroc : de la variation à l'appropriation. Dans : *Revue Roumaine d'Études Francophone* [En ligne]. 2018. pp. 31-46. Disponible sur : <https://arduf.ro/wp-content/uploads/2021/03/Belhaj.pdf> [Consulté le 8 avril]
- BIANCHINI, Laure. L'usage du français au Maghreb. Dans : *Constellations francophones*. Publibarum [En ligne]. 2007, N°7. Disponible sur : http://www.farum.it/publibarum/ezone_pdf.php?id=77. [Consulté le 6 avril]
- BONARD, Henri. Francophonie maghrébine. Dans : *L'Information Grammaticale* [En ligne]. N. 26, 1985. pp. 20-22. [Consulté le 10 mars 2024]. Disponible sur : www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1985_num_26_1_2182
- BOYER, Henri. Les politiques linguistiques. Dans : *Mots. Les langages du politique* [En ligne]. 2010, N.94. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/mots/19891> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.19891> [Consulté le 29 mars]
- BRETON, Roland. LA FRANCOPHONIE EN AFRIQUE. Dans : *Diplomatie* [En ligne], 2004, N. 8, pp. 35–38. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/26980355>. [Consulté le 11 mars 2024]
- CAUBET Dominique, SIMEONE-SENELLE Marie-Claude, VANHOVE Martine. Genre et accord dans quelques dialectes arabes. Dans : KOSKAS Eliane, LEEMAN Danielle, *Linx* [En ligne]. 1989, N. 21, pp. 39-66. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1989_num_21_1_1130 [Consulté le 2 mars]
- CHEIKH, Mohamed Vall Ould. Le français en Mauritanie : statuts et pratiques. Dans : NGLASSO-MWATHA, M. (éd) *Environnement francophone en milieu plurilingue* [En ligne]. Pessac: Presses Universitaires de Bordeaux, 2012. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pub.35392>. [Consulté le 10 mars 2024]
- CUQ, Jean-Pierre. Le français au Maghreb. Dans : *L'Information Grammaticale*, [En ligne]. 1992, N.54, pp. 45-47. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1992_num_54_1_3199 [Consulté le 6 avril]
- DETEY, Sylvain. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys, 2010. ISBN : 978-2-7080-1283-7

- DIRECHE, K., OUAISSA, R. Le Maghreb en mouvement. In: DIHSTELHOFF, J., PARDEY, C., et al. *Entanglements of the Maghreb: Cultural and Political Aspects of a Region in Motion*. En ligne, PDF. Bielefeld: transcript Verlag, 2021. Disponible sur : De Gruyter, <https://doi.org/10.1515/9783839452776> [Consulté le 8 mars 2024]
- GOLDMAN Annelise. *L'argot et l'assimilation des maghrébins en France*. Dans : *L'Indécis au Précis* [En ligne]. Rice University. 2019, N.1, pp. 13–25. Disponible sur : <https://escholarship.org/uc/item/5zx626wr> [Consulté le 13 avril]
- GRANDGUILLAUME Gilbert, La Francophonie en Algérie. Dans : *Hermès, La Revue* [En ligne]. 2004/3, N. 40, pp. 75-78. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-75.htm> [consulté le 13 mars]
- GRANDGUILLAUME Gilbert. Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix. Dans : *Esprit, Immobilisme au Maghreb* [En ligne]. N.10. 2004. pp. 92-102. Disponible sur : <https://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=85>. [Consulté le 18 mars]
- KADLEC, Jaromír. *Francouzština v Africe*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci, 2012. ISBN 978-80-244-3007-2
- LANLY, André. Le français dans les “colonies” et « territoires français. Dans : ANTOINE, G., ROBERT, M. (éd.) *Histoire de la langue française 1880-1914* [En ligne] CNRS Éditions, 1999, Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.9277> [Consulté le 16 mars]
- LAWSON-SAKO, S. (1998). [Review of *Le français au Maghreb*, by A. Queffélec, F. Benzakour, & Y. Cherrad-Benchefra]. *Language*, 74(1), 235–235. <https://doi.org/10.2307/417647>.
- MANZANO, Francis. Sur l'implantation du français au Maghreb : Systémique et fractures identitaires au tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Dans : *Le français en Afrique* [En ligne]. 2007, N.22, pp.5-42. Disponible sur : <https://univ-lyon3.hal.science/hal-00357266> [Consulté le 18 mars]
- MERZOUK Sabrina. Le français en Algérie, création et variation comme vecteur d'adaptation : le cas de l'emprunt au berbère. Dans : *SHS Web of Conferenes* [En ligne]. Bejaia : EDP Sciences. 2014, N.8, pp. 101-117. Disponible sur : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/shsconf_cmlf14_01207/shsconf_cmlf14_01207.html [Consulté le 9 avril]
- NABIHA, Jerad. Le plurilinguisme au Maghreb et ses effets en France statuts et fonctions des langues. Dans : *Le due sponde del Mediterraneo: l'immagine riflessa*. [En ligne]. Trieste : EUT Edizioni Università di Trieste, 1999, pp. 143-157. Disponible sur : <https://www.openstarts.units.it/entities/publication/605a9a7b-66d1-4e96-af78-7593de0019cc/details> [Consulté le 27 mars]

REUTNER, Ursula. *Manuel des francophonies* [En ligne]. Berlin : De Gruyter, 2017. ISBN 9783110346701. Disponible sur :

<https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=e000xww&AN=1609426&lang=cs&site=ehost-live> [Consulté le 20 mars]

STANCU Adela-Marinela. Mots français d'origine arabe. Dans : *Analele Universității din Craiova. Seria Științe Filologice. Lingvistică* [En ligne]. Editura Universitaria Craiova. 2015. pp. 379-393. Disponible sur : [CEEOL - Article Detail](#) [Consulté le 12 avril]

TOUATI, Zeineb. Le statut et la place du français dans l'enseignement et la société en Tunisie : Évolution et représentations. Dans : *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : Quels éclairages pour Mayotte ?* [En ligne]. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre. 2011. pp. 465-473. Disponible sur : <http://books.openedition.org/purh/5261>. [Consulté le 5 avril]

VELTCHEFF, Caroline, Le français en Tunisie : une langue vivante ou une langue morte ? Dans : *Le français aujourd'hui* [En ligne]. 2006/3, N.154, pp. 83-92. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-83.htm> [Consulté le 5 avril]

WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens : grandes et petites histoires de notre langue*. Paris : Robert Laffont, 2016. ISBN : 978-2-7578-5999-5

ZIAMARI, Karima DE RUITER, Jan Jaap. Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques. Dans : *Le Maroc au présent : D'une époque à l'autre, une société en mutation* [En ligne]. Casablanca : Centre Jacques-Berque. 2015. pp. 441-462. Disponible sur : <http://books.openedition.org/cjb/1068>. [Consulté le 2 avril]

Sitographie

CNRTL [En ligne]. [Consulté le 2 mars]. Disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/>

Gilbert Grandguillaume : Anthropologue arabisant, spécialiste du Maghreb et du Monde arabe [En ligne]. [Consulté le 18 mars]. Disponible sur : <https://www.ggrandguillaume.fr/index.php>

Larousse [En ligne]. [Consulté le 2 mars]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/>

Le Petit Robert [En ligne]. [Consulté le 12 avril]. Disponible sur : <https://petitrobert.lerobert.com/>

Organisation Internationale de la Francophonie [En ligne]. [Consulté le 15 mars]. Disponible sur : <https://www.francophonie.org/88-etats-et-gouvernements-125>

Usito [En ligne]. [Consulté le 2 mars]. Disponible sur : <https://usito.usherbrooke.ca/>

Liste des tableaux

Tableau 1 : La classification des expressions maghrébines	35
Tableau 2 : Les périodes d'adaptation des emprunts lexicaux	37
Tableau 3 : Les catégories grammaticales des emprunts	39
Tableau 4 : Les adjectifs et leurs formes possibles	40
Tableau 5 : La conjugaison du verbe youyououter	42
Tableau 6 : Les emprunts dans les niveaux de la langue	43
Tableau 7 : L'appartenance des emprunts aux variétés régionales du français.....	45
Tableau 8 : La diversité des définitions des emprunts selon le niveau d'usage	46
Tableau 9 : Les domaines thématiques des emprunts	47
Tableau 10 : Les emprunts à l'arabe et au berbère selon Kadlec	51
Tableau 11 : La présence des expressions maghrébines dans les dictionnaires.....	55
Tableau 12 : Les régions d'usage des emprunts selon le CNRTL.....	57
Tableau 13 : Les régions d'usage des emprunts selon le Larousse	57
Tableau 14 : Les régions d'usage des emprunts selon le Wiktionnaire.....	59
Tableau 15 : Les régions d'usage des emprunts selon l'Usito	59

Liste des graphiques

Graphique 1 : Le lexique maghrébin dans Le Petit Robert en ligne.....	36
Graphique 2 : Les langues sources des emprunts lexicaux.....	37
Graphique 3 : Les périodes d'intégration des emprunts.....	38
Graphique 4 : Les catégories grammaticales des emprunts.....	39
Graphique 5 : La formation du féminin des adjectifs	41
Graphique 6 : La classification des emprunts.....	44
Graphique 7 : Les définitions possibles des emprunts.....	46
Graphique 8 : Les domaines thématiques des emprunts.....	47
Graphique 9 : Les équivalents des emprunts en français.....	48
Graphique 10 : L'origine des emprunts selon Jaromír Kadlec.....	50
Graphique 11 : Le lexique maghrébin selon Kadlec dans Francouzština v Africe.....	52
Graphique 12 : Les autres langues sources des emprunts selon Kadlec.....	53
Graphique 13 : La présence du lexique maghrébin dans les dictionnaires : le CNRTL, le Larousse, le Wiktionnaire et l'Usito.....	56

Annexe

Les expressions maghébines et les données du dictionnaire Le Petit Robert en ligne

© 2023 Éditions Le Robert - Le Petit Robert de la langue française

Le mot maghrébin	Prononciation	Catégorie grammaticale + genre	Formes sg./pl.	Étymologie	Variété régionale	Registre de la langue	Définition	Exemple ou citation	Remarque
achoura	[aʃuʁa]	nom féminin	achoura / achouras	1952, de l'arabe	Français du Maghreb, Afrique subsaharienne		Fête religieuse musulmane commémorant le martyr de Hussein, neveu de Mahomet, célébrée le dixième jour du premier mois de l'année musulmane et soulignant le nouvel an.	<i>Célébrer l'achoura.</i>	
amazigh	[amazig]	adjectif et nom	amazigh / amazighs	1968, n. d'une revue ; d'un mot berbère signifiant « homme libre »	Maghreb		Relatif au peuple berbère. // N. m. <i>L'amazigh</i> : la langue berbère → tamazight. ⇨ Notice de langue berbère.	<i>Les traditions amazighs. // N. Les Amazighs.</i>	
babouchier	[babuʃje]	nom masculin	babouchier / babouchiers	1843, de <i>babouche</i>	Maghreb		Fabricant, marchand de babouches.		
baraka	[baʁaka]	nom féminin	baraka / barakas	1903, mot arabe « bénédiction »	Maghreb		Bénédictio, protection divine.	« Pour achever d'attirer sur nous la baraka, il donne à chacun des deux marabouts vingt-cinq francs » (M. Feraoun).	
						Familier	Chance		
baroud	[baʁud]	nom masculin	baroud / barouds	1924, mot arabe « poudre »	Maghreb		Poudre à canon, à fusil. // Salve de coups de fusil tirée par des cavaliers lors de festivités. // Manifestation folklorique de cavaliers armés de fusils. → fantasia.		

							Argot militaire	Combat	<i>Aimer le baroud.</i>	Locution : <i>baroud d'honneur</i> : dernier combat d'une guerre perdue, mené pour sauver l'honneur. (1936)→ sens figuré : Combat, lutte sans illusion. « <i>Baroud d'honneur contre la maladie</i> » (Bazin).
bendir	[bendiR]	nom masculin	bendir / bendirs	1865, de l'arabe	Maghreb			Tambourin rond en peau de chevreau ou de mouton.	« <i>Devant le feu, le grand tambourin à la main, une demi-douzaine d'hommes, les joueurs de bendir. C'est du bendir que vient la danse</i> » (Bosco).	
blédard, arde	[bledaR, aRd]	nom et adjectif	masc. : blédard / blédars ; fém. : blédarde / blédardes	1926, de <i>bled</i>	Maghreb		Adj. (1950) Relatif au bled. // N. Originaire du bled, qui habite le bled.		N. Les blédards.	
		nom masculin			Maghreb	Familier et péjoratif	Rustre, Grossier			
burnous	[byRnu(s)]	nom masculin		1735 ; <i>barnusse</i> 1556, puis variantes diverses, arabe <i>bournous</i>			Grand manteau de laine à capuchon et sans manches (en usage dans les pays du Maghreb). // Peignoir de bain pour bébé, à capuchon et sans manches.	« <i>Le jeune chef de tribu portait l'habit traditionnel des caïds, un lourd burnous de drap rouge</i> » (C. Martinez).		
						Familier		<i>Faire suer* le burnous</i>		
chaouch	[ʃauʃ]	nom masculin	chaouch / chaouchs	854 ; <i>chaoux</i> 1547, de l'arabe <i>šāwuš</i> « serviteur »	Maghreb		Employé subalterne travaillant dans le public ou le privé comme huissier, appariteur, coursier ou gardien.	<i>Des chaouchs</i> ; « <i>Le chaouch m'apporte un café dans la salle des témoins</i> » (I. Eberhardt).		
							Figuré	Exécutant dévoué.		
cheb, cheba	[ʃɛb, ʃɛba]	adjectif et nom	masc. : cheb / chebs ; fém. : cheba / chebas	1984, de l'arabe	Maghreb		Adj. Jeune. // N. Jeune interprète de raï.	<i>Il y a beaucoup de chebs en Algérie. // Souvent employé sans article, devant le nom. Cheb Mami, Cheba Zohra.</i>	On relève aussi les variantes <i>chab (chabs), chaba (chabas)</i> -	

chèche	[ʃɛ]	nom masculin	chèche / chèches	1868, arabe sas ; du n. ancien de la ville de Tachkent, où l'on fabriquait des bonnets			Longue écharpe de coton qui peut servir de coiffure (→ turban), au Maghreb.	« On appelle chèches des écharpes arabes dont on peut faire tout ce qu'on veut » (Montherlant).	
cheik	[ʃɛk ; ʃɛjx]	nom masculin	cheik / cheiks	1631 ; <i>esceque</i> 1298, arabe <i>chaikh</i> « vieillard ; chef ; prêtre »	Maghreb		Chef d'orchestre. Chez les Arabes, Homme respecté pour son âge et ses connaissances. // Chef de tribu, de village ou de région dans certains pays musulmans. // Chef religieux musulman.		On écrit aussi <i>cheikh</i> (1727), <i>sheikh</i> .
chleuh	[ʃlø]	nom et adjectif	chleuh / chleuhs	1891 ; 1866 <i>Chellouh</i> , de l'arabe, lui-même du berbère <i>achleuh</i> « tente de poil »	Maghreb		Berbère sédentaire du Maroc, vivant dans le Haut-Atlas, l'Anti-Atlas et la plaine du Sous. // N. m. Le chleuh : variété de berbère parlée par les Chleuhs.	<i>Les Chleuhs. // Adj. (inv. en genre) Contes chleuhs.</i>	Français marocain. Par extension : Toute personne d'origine berbère.
chorba	[ʃɔRba]	nom féminin	chorba / chorbas	1894, répandu v. 1977, de l'arabe	Maghreb		Soupe épaisse à base de viande de mouton, légumes secs, tomates et petites pâtes, parfumée à la menthe.		
						Figuré	Mélange hétéroclite.		
chouïa	[ʃuja]	nom masculin	chouïa / chouïas	1866 <i>chouïa</i> , arabe maghrébin <i>šuya</i>	Maghreb		Quelque peu, un peu. // Doucement, lentement.	<i>Changer chouïa. // Chouïa, chouïa, pas si vite !</i>	On rencontre aussi <i>chouya</i> .
						Familier	Un peu	« Il sortit de cet endroit un chouïa lugubre » (Queneau). <i>Rajouter un chouïa de poivre.</i>	
circonciseur	[sɪrkɔʃizœR]	nom masculin	circonciseur / circonciseurs	1680, de <i>circoncire</i>	Maghreb, Afrique subsaharienne		Homme chargé de pratiquer la circoncision.		

coépouse	[koepuz]	nom féminin	coépouse / coépouses	1967, de <i>co-</i> et <i>épouse</i>	Maghreb, Afrique subsaharienne		Chacune des épouses d'un polygame, par rapport aux autres épouses de cet homme.	<i>Elle « ne supportait plus la cohabitation avec sa coépouse » (Diabaté).</i>	
diffa	[difa]	nom féminin	ciffa / diffas	1857, mot arabe			Dans la tradition musulmane du Maghreb, Réception des hôtes de marque, accompagnée d'un repas et de réjouissances.		
fatma	[fatma]	nom féminin	fatma / fatmas	1900, mot arabe, de <i>Fatima</i> nom de la fille de Mahomet			Femme arabe, domestique dans les pays du Maghreb, au temps de la colonisation.	<i>Les fatmas. « des fatmas pour les nettoiyages, la lessive et tout ça » (J. Anglade).</i>	
fouta	[futa]	nom féminin	fouta / foutas	1553 <i>fota</i> , de l'arabe	Maghreb		Rectangle de tissu multicolore, souvent rayé, porté traditionnellement par les femmes autour de leur jupe et attaché à la ceinture. // Grande serviette de coton garnie de franges aux extrémités, dont on se couvre au hammam.		
gandoura	[gɑ̃dura]	nom féminin	gandoura / gandouras	1852, arabe maghrébin			Tunique sans manches, que l'on porte dans les pays du Maghreb.	<i>Des gandouras.</i>	
gazelle	[gazɛl]	nom féminin	gazelle / gazelles	<i>gazel</i> 1272, arabe <i>gazâl</i> , <i>gazâla</i>	Maghreb	Familier	Jeune fille, jeune femme.	<i>« Gazelle, princesse, baisse les yeux » (Ben Jelloun).</i>	
gourbiville	[guRbivil]	nom masculin	gourbiville / gourbivilles	1959, de <i>gourbi</i> et <i>ville</i> , sur le modèle de <i>bidonville</i> (famille étymologique -ville)	Maghreb		Agglomération d'habitations sommaires et insalubres. → <i>bidonville</i>	<i>Le gourbiville s'est étendu.</i>	
kanoun	[kanun]	nom masculin	kanoun / kanouns	1939, de l'arabe <i>kānūn</i> « fourneau en terre, poêle »	Maghreb		Fourneau bas, en terre ou en métal, utilisé pour le chauffage ou la cuisson des aliments.	<i>« Dans la pièce que le kanoun ne parvenait pas à chauffer » (Montherlant).</i>	On écrit aussi <i>canoun (canouns), qanoun (qanouns).</i>

kémia	[kemja]	nom masculin	kémia / kémiás	1907, arabe d'Algérie <i>kmy ā</i>			1. Assortiment de hors-d'œuvre préparés à la manière des pays du Maghreb. // 2. Le hors-d'œuvre lui-même.	1. « <i>Le pastis et la kémia — olives noires et vertes, cornichons et toutes sortes de légumes cuits au vinaigre — faisaient partie de l'art de vivre marseillais</i> » Izzo. // 2. « <i>on mangera des petites assiettes de kémiás sur le comptoir</i> » L. Mauvignier.	
médersa	[medɛrsa]	nom féminin	médersa / médersas	1876, de l'arabe maghrébin, arabe classique <i>madrasa</i> « école, collège »	Maghreb		Établissement d'enseignement coranique de niveau secondaire ou supérieur.	« <i>Fès, ville de savoir qui semble bâtie autour des écoles, des médersas</i> » (A. Maalouf).	
mektoub	[mektub]	interjection et nom masculin	mektoub / mektoubs	1913, de l'arabe <i>maktūb</i> « qui est écrit, prédestiné »	Maghreb		1. Interjection exprimant un sentiment de fatalité. // 2. N. m. Le mektoub, le destin, la fatalité.	1. <i>C'est comme ça, mektoub !</i> // 2. N. m. « <i>Il y aura peut-être des morts. C'est encore loin. Et puis, on meurt même sans guerre. Affaire de mektoub</i> » (M. Feraoun).	On dit parfois <i>maktoub</i> (<i>maktoubs</i>).
missionnaire	[misjɔnɛR]	adjectif	missionnaire / missionnaires	1631, de <i>mission</i> (famille étymologique : mettre)	Maghreb, Afrique subsaharienne, Madagascar		Chargé(e) de mission.		
nouba	[nuba]	nom féminin	nouba / noubas	1897, arabe d'Algérie <i>nuba</i> « tour de rôle », désignant la musique que l'on jouait à tour de rôle devant les maisons des dignitaires	Maghreb		Œuvre musicale classique d'origine andalouse, composée de mouvements se succédant selon un ordre précis.		
						1. Anciennement // 2. Figuré et familier	1. Musique militaire des régiments de tirailleurs d'Afrique du Nord, comportant des instruments traditionnels (fifres, tambourins). // 2. (1898) Faire la nouba. → fête*, java, noce.	2. <i>Une nouba à tout casser.</i>	
noukta	[nukta]	nom féminin	noukta / nouktas	1984, de l'arabe	Maghreb		Histoire drôle, anecdote plaisante.	<i>Raconter une noukta.</i>	

parabolé, ée	[paRabole]	adjectif et nom	masc. : parabolé / parabolés ; fém. : parabolée / parabolées	1991, de 2. <i>parabole</i>	Maghreb		Qui dispose d'une antenne parabolique.	<i>Population parabolée. // N. Les parabolés.</i>	Au Maroc, on dit aussi <i>parabolisé, ée</i> .
primature	[pRimatyR]	nom féminin	primature / primatures	1970, mot créé par L. S. Senghor sur le latin <i>primas, primatis</i> « qui est au premier rang » (→ 1. <i>primat</i>), d'après <i>magistrature, nonciature...</i> (famille étymologique - premier)	Haïti, Maghreb, Afrique subsaharienne, Djibouti, Madagascar		Fonction de Premier ministre. // Services dépendant du Premier ministre ; bâtiments abritant ces services.		Souvent écrit avec une majuscule.
radio-trottoir (radiotrottoir)	[RadjotRötwaR]	nom féminin	radio-trottoir (radiotrottoir) / radio-trottoirs (radiotrottoirs)	1975, de 2. <i>radio</i> et <i>trottoir</i>	Maghreb, Afrique subsaharienne, Madagascar (plaisant)		Rumeur publique (Cf. Téléphone* arabe).	<i>Des radios-trottoirs, des radiotrottoirs. « Ékassi est morte ! [...] Les radios-trottoir se connectent immédiatement » (Beyala).</i>	Souvent employé sans article. <i>Information relayée par radio-trottoir.</i>
ramadanesque	[Ramadanesk]	adjectif	ramadanesque / ramadanesques	1974, de <i>ramadan</i>	Maghreb		Relatif au ramadan.	<i>Les soirées ramadanesques.</i>	On dit aussi <i>ramadanien, ienne</i> (1973).
rassoul	[Rasul]	nom masculin	rassoul / rassouls	1976, de l'arabe dialectal			Argile savonneuse utilisée traditionnellement au Maghreb pour les soins de la peau et des cheveux.	<i>« On lui lavait les cheveux, on les passait au rassoul pour bien les adoucir et on les enduisait de henné » (S. Amadis).</i>	On écrit aussi <i>ghassoul</i> [rasul ; xasul].
résidanat	[Rezidana]	nom masculin	résidanat / résidanats	1982, de <i>résident</i> (I, 5°), sur le modèle de <i>internat</i> (famille étymologiques - seoir)	Maghreb		Internat de spécialisation pour les médecins en formation.		

rif	[Rif]	nom masculin	rif / rifs	1854, de l'arabe	Maghreb		Campagne (1, 2°, 3°) → bled.	<i>Les populations du rif.</i>	
séminariste	[seminarist]	nom masculin	séminariste / séminaristes	1609, de <i>séminaire</i>	Maghreb, Afrique subsaharienne		(1970) Personne qui assiste à un séminaire (2°).		
taleb	[talɛb]	nom masculin	taleb / talebs	1832, de l'arabe <i>talīb</i> → taliban	Maghreb		Étudiant en théologie musulmane. Guérisseur qui s'appuie sur sa connaissance, supposée ou réelle, du Coran. Lettré qui enseigne le Coran et qui, moyennant rétribution, psalmodie les versets du Coran lors de fêtes ou de manifestations religieuses.	<i>Le pluriel arabe tolba(s) est plus courant que talebs.</i>	
					Algérie				
					Maroc				
tamazight	[tamazigt]	adjectif et nom	tamazight / tamazights	1940, du berbère	Maghreb		Relatif au peuple berbère. // N. m. Le tamazight, la langue berbère. → amazigh.	<i>La culture, la langue tamazight. // N. Les Tamazights.</i>	
taximan	[taksiman]	nom masculin	taximan / taximen (taximans)	1956, faux anglicisme, de <i>taxi</i> et d'un élément - <i>man</i> , de l'anglais <i>man</i> « homme » (famille étymologique -tache)	Est ; Belgique, Maghreb, Congo, Madagascar	Régional	Chauffeur de taxi.		Des taximen (plur. angl.) ou, plus rare, des taximans.
trempe	[traṗ]	adjectif	trempe / trempes	1592, de <i>tremper</i>	Centre, Sud-Ouest, Sud-Est ; Suisse, Canada, Louisiane, Maghreb	Régional	Trempé, très mouillé.	<i>Chemise trempée. Être tout trempé (cf. En eau, en nage, en sueur).</i>	
youyouter	[jujute]	verbe transitif		1970, de 2. <i>youyou</i>	Maghreb		Pousser des youyous.	<i>« Les femmes youyoutaient à perdre haleine » ! (L. Ben Mansour).</i>	conjugaison - verbes de 1 groupe (comme chanter)